



La prestation logistique

Processus et scénarios



Remerciements

- > AGROSTAR
- > BONGRAIN SB ALLIANCE
- > CRYOLOGISTIC
- > GEFCO
- > GÉODIS
- > NESTLÉ GRAND FROID
- > PASTACORP LUSTUCRU
- > PROCTER & GAMBLE
- > SAUPIQUET
- ...

Sommaire

1]	Introduction	4
1.1]	Objectifs et périmètre du guide	4
1.2]	Les gains liés à l'utilisation des standards et des scénarios	6
1.3]	Alignement des données : un prérequis	7
2]	Généralités	10
2.1]	Schéma fonctionnel général	10
2.2]	Fonctions ou processus	12
2.3]	Acteurs et lieux	12
2.4]	Types d'ordre de prestation logistique	14
3]	Processus d'approvisionnement	15
3.1]	Scénario 1 - le fournisseur est le donneur d'ordres	15
3.2]	Scénario 2 - le distributeur est le donneur d'ordres et gère l'approvisionnement du prestataire	16
3.3]	Scénario 3 - le distributeur est le donneur d'ordres et le prestataire gère son approvisionnement	17
3.4]	Processus de réception des marchandises	18
4]	Processus de tenue et de gestion de stocks	19
5]	Processus de prestation de livraison	22
5.1]	Processus de préparation de livraison	22
5.2]	Processus d'expédition	22
6]	Processus de transport	26
7]	Processus de retour des marchandises	27
7.1]	Scénario de retour de marchandises chez le prestataire logistique (reprise chez le client final) suite à un accord entre le donneur d'ordres et le client final	27
7.2]	Scénario de retour de marchandises chez le donneur d'ordres (reprise chez le client final) suite à un accord entre le donneur d'ordres et le client final	29
7.3]	Scénario de retour d'office de marchandises	31
7.4]	Scénario de retour de marchandises du prestataire logistique vers le donneur d'ordres	32
8]	Autres processus logistiques	33
9]	Glossaire	34

1] Introduction

Dans la relation fournisseur - distributeur, les prestataires logistiques constituent un maillon essentiel.

1.1] Objectifs et périmètre du guide

Le principal objectif de ce guide est de recommander des scénarios d'échange d'informations liés à la prestation logistique et basés sur les standards EAN•UCC. Il constitue un document de référence de bonnes pratiques à l'usage des donneurs d'ordres, fournisseurs ou distributeurs décrivant les flux de marchandises et les flux d'informations associés.

Ainsi, ayant une base commune de connaissance des différents processus utilisant les standards EAN•UCC, les différents acteurs pourront-ils augmenter leur collaboration de façon fiable.

De façon plus détaillée, ce document a été créé dans le but de :

- > fournir aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement des informations sur les standards EAN•UCC afin que tous, tant au sein de l'entreprise (logistique, informatique, qualité, commerciale) qu'avec les

- partenaires extérieurs, aient un même niveau d'information ;
- > fournir des arguments propres à convaincre les partenaires d'utiliser les standards EAN•UCC et les règles d'usages définies ;
- > promouvoir l'utilisation de standards internationaux applicables à tous, en lieu et place des solutions spécifiques ou propriétaires ;
- > apporter des conseils, des recommandations et des orientations afin que les entreprises utilisent les standards EAN•UCC en suivant les mêmes règles ;
- > montrer la nécessité de lier les flux physiques et les flux d'informations de manière à assurer la traçabilité des objets (c'est-à-dire gérer les liens entre les informations marquées et les messages électroniques correspondants).

Les recommandations de ce guide ont été élaborées dans le cadre du groupe de travail « Prestataires logistiques » au sein de GS1 France. Elles sont à compléter par la lecture des profils utilisateurs généraux élaborés et approuvés par les professionnels (voir page suivante).

Le guide concerne tout secteur d'activité dès lors qu'il y a tenue/gestion de stocks et/ou prestation logistique.

Il définit les acteurs, les lieux et les fonctions de la prestation logistique ainsi que les interactions existant entre eux par le biais de scénarios. Il décrit le scénario général de la prestation logistique dans la chaîne d'approvisionnement puis, de façon plus précise, les scénarios par processus (approvisionnement, gestion de stocks...).

Ce guide définit le cadre général de mise en œuvre des messages EDI et apporte une description de leur utilisation entre tous les acteurs. Il traite en particulier du choix des messages et des scénarios EDI. Outre les échanges d'informations (documents ou messages EDI), les schémas précisent les stades des scénarios où les marquages et la lecture optique peuvent être effectués. Ce guide ne prend pas en compte les fonctions d'achats et de ventes dans le cas où le prestataire logistique est propriétaire de la marchandise et effectue de telles fonctions.

1] Introduction

La mise en œuvre de ces scénarios ne s'imagine qu'en suivant les recommandations des documents et profils utilisateurs généraux des messages ci-dessous :

> **Applications logistiques des standards EAN – Manuel pratique GS1 France ;**

> **Profil utilisateur - État d'inventaire (Situation de stocks) – INVRPT – Juin 2001 ;**

Le message INVRPT en tant que situation de stocks est à utiliser. Il s'agit d'un état des stocks à un instant **t** mis à jour par les mouvements sur une période à partir de l'instant **t - 1**, ce qui correspond à l'algorithme suivant :

**Situation de stocks (t) =
situation de stocks (t - 1)**

**+ quantités entrées (t - 1 → t)
– quantités sorties (t - 1 → t)**

> **Profil utilisateur – Mouvements – INVRPT – Octobre 2002 ;**

Le message INVRPT/mouvements est à utiliser. Il permet d'identifier tout évènement qui influe quantitativement et/ou qualitativement sur le stock. La fréquence est variable. Dans le cas où le message concerne les mouvements réguliers, les messages DESADV et/ou RECADV sont recommandés.

Le message INVRPT/mouvements est recommandé en réponse aux instructions suivantes :

- Blocage
- Déblocage
- Destruction
- Changement de lieu (déplacement de la marchandise)
- Écrépage – Reconditionnement...
- Demande Info traçabilité

Et éventuellement, il peut être utilisé en plus des messages DESADV ou RECADV pour exprimer une entrée ou une sortie en stock.

> **Profil utilisateur – Journal des mouvements – INVRPT – Octobre 2002 ;**

Le message INVRPT/Journal des mouvements est utilisé comme récapitulatif des mouvements.

Il s'agit d'une énumération des mouvements effectués dans une période donnée. Il ne s'agit pas d'un cumul. Le journal des mouvements n'a pas d'action sur le stock. C'est un outil de conciliation qui permet de retransmettre des entrées, des sorties et des mouvements divers.

> **Profil utilisateur – Ordre de prestation logistique – HANMOV – Juin 2004 ;**

Le message HANMOV en tant qu'ordre de préparation et de livraison est à utiliser. Pour un

ordre de prestation logistique (Ordre de blocage et déblocage, Ordre d'opération de picking, Ordre de reconditionnement, Ordre de déplacement des marchandises), ce message est aussi recommandé.

> **Profil utilisateur – Ordre de livraison – INSDES – Juin 2004 ;**

Le message INSDES, en tant qu'ordre de livraison simple, est le message à utiliser. Dès lors qu'il y a demande de préparation et de livraison, le message HANMOV est plus adapté entre un donneur d'ordres et son prestataire. Dans le cas d'une demande d'approvisionnement effectuée par le prestataire logistique auprès de son donneur d'ordres (fournisseur), le message à utiliser est le message INSDES.

> **Profil utilisateur – Avis d'expédition – DESADV - Juin 2004 ;**

Le message DESADV est le message à utiliser pour informer le partenaire (prestataire logistique, entrepôt du distributeur...) qu'il va recevoir des marchandises et lui préciser les informations de traçabilité (SSCC, GTIN, Numéro de lot...). Lors d'une expédition de marchandise, ce message doit être utilisé en tant qu'avis d'expédition entre le prestataire logistique et le distributeur.

1] Introduction

Lors d'un approvisionnement du prestataire logistique par son donneur d'ordres (fournisseur par exemple), ce message doit être utilisé en tant qu'avis d'approvisionnement. Dans les deux cas, l'utilisation de ce message est associée au flux de la marchandise expédiée.

> Profil utilisateur – Accusé de réception de livraison – RECADV - Juin 2004 ;

Le message RECADV est le message à utiliser pour accuser réception de la marchandise.

Il permet :

- une confirmation de la réception des marchandises ;
- une notification des différences entre les quantités reçues et acceptées et les quantités expédiées (données dans le DESADV) ;
- une notification ou une instruction concernant l'acceptation des marchandises ou des actions à effectuer pour les différences identifiées ;
- une instruction pour établir l'avis. Le point de livraison peut également corriger des factures internes pour les marchandises qui sont revendues ou envoyées à un autre client.

Il permet aussi :

- de tenir informé le *Facturer à*, le *Facturé par* et le *Livré par* que la marchandise est bien arrivée ;
- de connaître les mouvements de stocks chez le client ;
- de suivre les prestations logistiques et/ou le transport pour assurer une meilleure qualité de la prestation ;
- de pouvoir assurer la traçabilité des unités logistiques ;
- de valider les quantités pour une meilleure intégration de la facture ;
- d'accélérer le processus de réalisation de la facture ;
- de limiter le temps d'enquête ;
- de réduire les traitements et les litiges.

> Profil utilisateur – Statut de l'ordre – OSTRPT – Septembre 2005 ;

Le message OSTRPT est le message à utiliser pour transmettre un statut de préparation afin d'exprimer au donneur d'ordres l'avancée de l'ordre.

Ce message peut être utilisé après la réception d'un message – ordre de préparation et de livraison – HANMOV afin d'informer le donneur d'ordres des avancées de la préparation pour livraison et afin de préciser un ou plusieurs statuts de cette préparation à la ligne article.

Le prestataire logistique peut aussi informer le donneur d'ordres du suivi du transport avec ce message.

Ce message ne sera pas utilisé suite à une demande de prestation de :

- Blocage
- Déblocage
- Destruction
- Picking
- Reconditionnement
- Déplacement de marchandises

Il ne sera pas utilisé en lieu et place de l'avis d'expédition – DESADV.

Dans chacun de ces profils ou guides de mise en œuvre, sont précisées des règles de bonnes pratiques et les données minimales à communiquer entre partenaires.

Ces documents sont à la disposition des adhérents sur notre site web : www.gs1fr.org

1.2] Les gains liés à l'utilisation des standards et des scénarios

Dans le cadre des échanges commerciaux et logistiques, les nouvelles technologies se sont établies entre partenaires, tant code à barres que E-Business (EDI ou WEB/EDI).

Cependant, afin de tirer parti des avantages de ces technologies, chaque entreprise doit aussi utiliser un langage universel et des règles d'usages communes.

1] Introduction

L'utilisation des standards EAN•UCC et des scénarios définis dans ce guide répondent aux besoins des entreprises et permettent des gains de :

> Productivité

- Rapidité de la mise en place d'un nouveau projet
- Diminution des erreurs et des litiges
- Amélioration du taux de service
- Diminution des écarts de stocks
- Suppression des saisies multiples
- Rapidité accrue dans l'exécution des processus
- Suppression du réétiquetage par les transporteurs
- Accélération de la formation du personnel

> Efficacité

- Stabilité et portabilité de la solution mise en place
- Fiabilité des données (données de base, stocks, traçabilité...)
- Correspondance entre le flux physique de la marchandise et le flux d'informations
- Traçabilité et transparence assurées entre l'expéditeur, le transporteur et le destinataire
- Fiabilité de la réception de marchandise
- Suivi automatique de l'état des stocks en temps réel

- Amélioration des opérations de chargement et de contrôle
- Utilisation d'outils valorisants pour les opérateurs

L'utilisation des standards EAN•UCC est d'autant plus pertinente dans le scénario de réception car elle permet une réception automatisée, fiable et rapide. Elle supprime toute la partie administrative et diminue très fortement le risque de litiges.

Les gains cités ci-dessus pourront être obtenus grâce à l'utilisation des :

- > étiquettes logistiques EAN•UCC ;
- > scénarios contenus dans ce guide ;
- > profils des messages EANCOM® intégrant les besoins des prestataires logistiques.

1.3] Alignement des données : un prérequis

Le partage des données de base (articles et partenaires) entre les partenaires commerciaux (donneurs d'ordres et prestataires logistiques) est le préalable indispensable à la conduite des opérations dans l'environnement complexe de la distribution moderne et du domaine de la logistique (préparation, constitution de palettes, de colis).

L'ensemble des processus qui conduit à la mise à disposition de données « justes » et à jour est conventionnellement appelé « **la synchronisation des données de base** ». Celle-ci conduit à un état idéal de la diffusion des informations qui est appelé « l'alignement des données ».

Pour que l'identification et la description d'un produit soient les mêmes dans le fichier du donneur d'ordres et dans celui du prestataire logistique et que ces données soient accessibles au moment où l'utilisateur en a besoin, il faut que :

- > les données de base soient collectées et publiées dans un langage commun à tous les acteurs ;
- > les outils de publication conformes à ce langage soient largement disponibles ;
- > l'accès aux données via les outils de publication soit aisé ;
- > les conditions de publication et d'accès offrent des garanties suffisantes de sécurité et de confidentialité.

Si la gestion des données de base est une nécessité interne pour les donneurs d'ordres et les prestataires logistiques, leur synchronisation en temps réel nécessite une collaboration entre eux. Celle-ci doit porter sur les standards d'échange

1] Introduction

et de contenu, ainsi que sur les moyens permettant de supporter cet échange.

Sur le plan des standards, le choix d'EAN•UCC en tant que langage commun s'est imposé logiquement dans la continuité des applications existantes (codification, identification automatique et EDI).

> EDI avec les messages EANCOM®

GS1 a publié des messages EDI standard, notamment pour assurer l'alignement des données. Il s'agit des transactions utilisant le langage EANCOM®.

Dans le cadre de l'alignement des données partenaires, le message « PARTIN » est recommandé.

Cependant, certains donneurs d'ordres utilisent l'ordre de prestation pour informer leurs prestataires des GLN (Global Location Number) partenaires.

- « PARTIN » – informations sur les intervenants (donneurs d'ordres, destinataires, prestataires...) – Ce message permet la transmission d'informations sur les entreprises.

Il est utilisé pour indiquer les codes de localisation et les informations de types opérationnel, administratif, commercial et financier tels les noms et adresses, les personnes à contacter, les numéros de comptes bancaires, etc.

Le message sera envoyé à nouveau en cas de modifications ou de mises à jour de ces données au cours de la relation commerciale, afin de maintenir les fichiers du partenaire à jour.

Le message PARTIN peut également être utilisé pour nourrir une base de données d'adresses, laquelle permet de garantir la disponibilité de l'information au plus grand nombre.

Dans le cadre de l'alignement de données produits, le message « PRODAT » est recommandé.

- « PRODAT » – informations produit – Ce message est utilisé pour échanger des informations relatives au produit entre les partenaires commerciaux.

Il fournit des données techniques relatives au produit ainsi que toutes les informations relatives à la logistique. Par exemple, il peut s'agir des spécifications techniques d'un appareil électrique, des ingrédients qui composent un gâteau, hauteur de la palette... Ce message n'inclut aucune condition commerciale.

Les informations échangées dans un message Information produit sont assez stables dans le temps.

> Catalogues électroniques

Les catalogues électroniques sont les outils privilégiés de la gestion et de la maintenance des données de base. Le terme de catalogue électronique désigne les outils informatiques permettant le stockage électronique des données, ainsi que les interfaces permettant la consultation, la création, la modification ou la suppression des données.

Dans la majorité des pays européens, y compris les pays de l'Est, les organisations GS1 ont été à l'origine de la création de catalogues électroniques. Pour sa part, GS1 France développe un réseau de catalogues électroniques, le réseau **gds.fr** avec son slogan : « Publier une fois et diffuser à tous. Souscrire une fois et recevoir de tous ».

1] Introduction

Ce réseau interconnecte des catalogues électroniques. La liste de ces catalogues est accessible sur le site : www.gs1fr.org

> Les échanges électroniques basés sur XML (XML-EDI)

Parmi les récentes évolutions des techniques de l'Internet, l'arrivée du langage XML est perçue comme l'une des plus importantes pour le commerce électronique.

XML est en effet une nouvelle syntaxe dont les potentialités à simplifier les échanges électroniques suscitent beaucoup d'intérêt, en particulier dans les applications destinées aux très petites entreprises. L'une des caractéristiques d'XML est de proposer des messages susceptibles d'être traités par un ordinateur ou lus par l'homme par le biais d'un navigateur Internet.

XML offre notamment la possibilité d'interroger des bases de données au moyen de requêtes et d'obtenir des réponses en temps réel dans une « *approche pull* », c'est-à-dire dans laquelle l'information est « tirée » par l'utilisateur.

XML présente donc l'avantage d'être particulièrement bien adapté aux applications d'échanges collaboratifs (catalogues électroniques, dossier de lots), vers lesquelles les entreprises s'orientent de plus en plus.

Pour de plus amples informations, contacter GS1 France.

T +33 (0) 1 40 95 54 10

F +33 (0) 1 40 95 54 49

E infos@gs1fr.org

2] Généralités

Les scénarios ont été définis sur la base du guide pratique : « *Application logistiques des standards EAN - Manuel pratique* ».

Des guides d'utilisation ou profils utilisateurs EANCOM® 97 ont été élaborés au sein du groupe de travail « Prestataires logistiques » de GS1 France (cf. Introduction). Ils s'appliquent sur les différents scénarios du présent document et intègrent des notions de marquage en code à barres.

Ces guides sont des sous-ensembles des messages du manuel international EANCOM®.

Ils s'appuient sur la version 1997 de ce manuel, qui comprend 44 messages EDIFACT basés sur le dictionnaire D.96A.

Deux raisons justifient le choix d'EANCOM® :

> d'une part, ce langage est celui utilisé par les entreprises des produits de consommation pour la communication EDI avec leurs partenaires de la distribution,

> d'autre part, c'est le langage le plus communément utilisé nationalement et internationalement dans l'élaboration des profils utilisateurs EDI et ce, quel que soit le secteur concerné.

Les profils ont été élaborés à partir d'une modélisation des données. Cette démarche permet de développer des guides d'utilisation de message en langage EANCOM® 97 et XML.

Les guides d'utilisation des messages EANCOM® prestataires logistiques sont à la disposition de tout adhérent de GS1 France sur le site web : www.gs1fr.org

Le scénario page suivante décrit de façon globale la chaîne d'approvisionnement avec les prestataires logistiques.

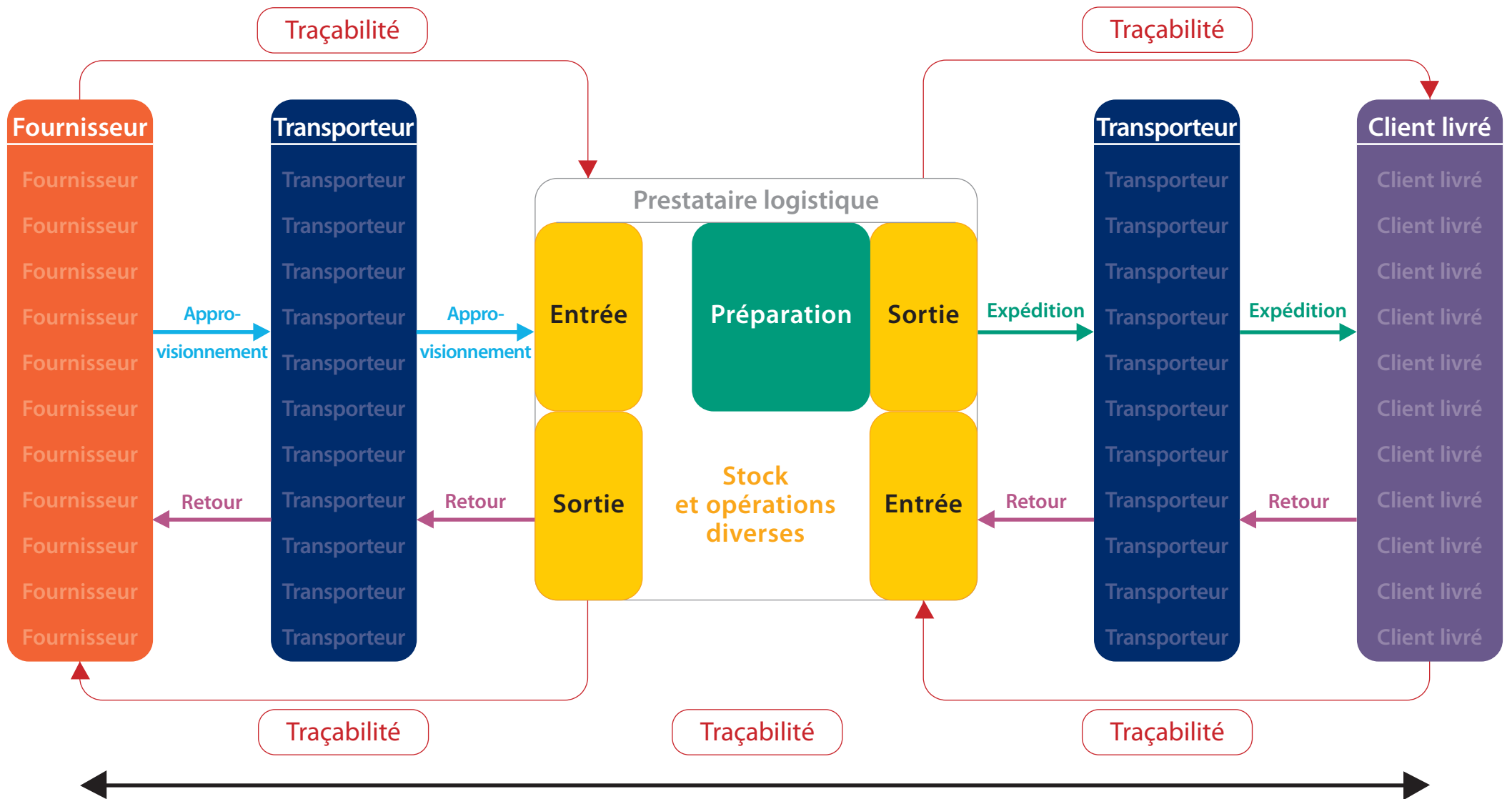
Il décrit le processus de gestion de stocks, de préparation de livraison de commande et diverses opérations de prestations.

2.1] Schéma fonctionnel général

Des scénarios types plus détaillés se sont dégagés des pratiques existant entre les donneurs d'ordres et leurs prestataires logistiques, notamment :

- > **les scénarios d'approvisionnement** (3 scénarios) ;
- > **le scénario de réception** (inclus dans les scénarios d'approvisionnement) ;
- > **le scénario de tenue et gestion de stocks** ;
- > **le scénario de prestation de livraison de la marchandise** ;
- > **le scénario de transport** ;
- > **les scénarios de reprise ou retour des marchandises** (4 scénarios) ;
- > **le scénario de prestation logistique.**

Entre Donneur d'ordres, Prestataire logistique et Client livré



- Processus d'approvisionnement
- Processus de prestation de livraison
- Processus de transport
- Processus de tenue et de gestion de stocks
- Processus de retour de marchandises
- Processus de traçabilité non traité dans ce guide

2] Généralités

2.2] Fonctions ou processus¹

La prestation logistique correspond souvent à une combinaison de plusieurs fonctions ou processus.

Le savoir-faire des prestataires logistiques ne se limitent pas au stockage de palettes complètes. Ils peuvent accroître leur offre par des prestations complémentaires montrant une plus grande technicité de la fonction d'entreposage, notamment :

- > la gestion des statuts qualité ;
- > la traçabilité sur les flux internes et externes des marchandises ;
- > la logistique du service après-vente ;
- > la gestion des flux de retour ;
- > les services (marquage, emballage, étiquetage) ;
- > le packaging (conception, fabrication et personnalisation de conditionnement) ;
- > le cross-docking ;
- > le transport amont ;
- > le transport aval ;
- > les traitements sectoriels (par exemple, la congélation...) ;
- > la facturation pour le compte du donneur d'ordres.

Cependant, quelles que soient ces fonctions et quels que soient les acteurs opérant dans ces fonctions, elles doivent répondre à des objectifs de plus en plus pointus de :

- > sécurité (traçabilité, haccp²...) ;
- > respect de la réglementation ;
- > rapidité ;
- > efficacité.

Afin d'atteindre ces objectifs, GS1 France propose des solutions standard mondiales qui facilitent les opérations de capture et de traitement automatisé de l'information dans ces fonctions diversifiées.

L'automatisation des tâches nécessite une plus grande rigueur entre les acteurs dans le cadre de ces processus.

Avoir un langage commun entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la prestation logistique est un premier élément vers une plus grande efficacité dans les relations commerciales et logistiques.

Dans cet esprit d'efficacité et de rigueur, des définitions précises ont été apportées ainsi que la description des différents processus dans lesquels on retrouvera plusieurs scénarios de flux physiques et de flux d'informations associés.

2.3] Acteurs et lieux

La logistique ou la prestation logistique consiste à rassembler des acteurs, des fonctions plus ou moins complexes et des flux d'informations. La terminologie employée dans ce contexte devient primordiale afin d'éviter toute confusion, voire dérive, entre les partenaires.

Ce chapitre définit les acteurs et les lieux en relation avec la prestation logistique. Par ailleurs, un glossaire a été établi à la fin de ce document afin que chaque lecteur puisse se référer à la même base sémantique.

> Les acteurs

• Fournisseur

Acteur ou entreprise qui fournit des biens.

• Distributeur

Acteur ou entreprise assurant la distribution et la vente au client final.

• Donneur d'ordres

Acteur ou entreprise émettant des ordres de prestations logistiques et/ou de livraisons à un prestataire logistique. Il peut s'agir d'un fournisseur ou d'un distributeur ou même d'un autre prestataire logistique (le donneur d'ordres peut être appelé « chargeur » dans la relation avec le transporteur).

¹ – Les définitions ont été établies par les professionnels du groupe de travail GS1 France.

² – HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point.

2] Généralités

• Prestataire logistique

Acteur ou entreprise assurant la réalisation d'activités logistiques pour le compte d'un fournisseur ou d'un distributeur.

• Transporteur

Acteur ou entreprise qui prend la responsabilité de l'acheminement et de la livraison de marchandises d'un lieu à un autre (commissionnaire de transport).

> Les lieux

• Entrepôt

L'entrepôt (ou dépôt) désigne habituellement le lieu où sont stockées des marchandises dans des buts précis :

- utilisation différée (de matières premières, de produits finis...);
- groupage ou fractionnement de conditionnements de produits finis avant réexpédition ;
- déconditionnement ou reconditionnement.

• Plate-forme

La plate-forme, lieu où est réalisé le cross-docking, désigne l'endroit où la marchandise est réceptionnée pour la réexpédier dans un délai très court.

Cross-docking : le cross-docking (transbordement quai à quai ou Flow Through Distribution) est un système de distribution

dans lequel les marchandises réceptionnées par le centre de distribution ou la plate-forme ne sont pas stockées mais préparées pour une réexpédition immédiate à destination des magasins. Les préparations³ par magasin sont faites par le fournisseur et/ou par le distributeur.

Le cross-docking peut être mis en œuvre de plusieurs manières différentes :

- le pré-packed cross-docking ou l'allotissement par l'industriel : la préparation des unités d'expédition (cartons, palettes...) à destination des magasins est effectuée en amont par le fournisseur. Ces unités d'expédition sont ensuite réceptionnées et entreposées sur les quais du centre de distribution ou de la plate-forme, puis regroupées avec d'autres unités d'expédition venant d'autres industriels, pour être routées sans autre manipulation vers le magasin, point de livraison final.

Dans ce cas précis, c'est le fournisseur qui appose l'étiquette d'expédition (comprenant entre autre le lieu fonction du destinataire final) sur l'unité d'expédition.

- l'intermediate handling cross docking ou l'éclatement sur plate-forme : la préparation à destination des magasins est effectuée sur la plate-forme. Les unités d'expédition (cartons, palettes...) sont réceptionnées, décomposées et reconditionnées en d'autres colis, étiquetés par la plate-forme et livrés au magasin. Ces nouveaux colis sont regroupés avec ceux d'autres industriels en fonction de leur lieu de livraison final.

Dans ce cas, c'est la plate-forme qui édite l'étiquette des unités d'expédition nouvellement constituées.

3 – La préparation désigne ici toute manipulation d'un objet en vue de la livraison au magasin. Elle comprend l'étiquetage de l'objet et/ou le tri de l'objet.

2] Généralités

2.4] Types d'ordre de prestation logistique

Parmi les multiples échanges d'informations entre un donneur d'ordres et son prestataire, les différents types d'ordre de prestation logistique ont été détaillés avec le message EANCOM® correspondant :

Au niveau international, le message INSDES est recommandé pour l'ordre de livraison.

Au niveau national, afin de clarifier l'utilisation du message HANMOV (ordre de prestation logistique) ou du message INSDES (ordre de livraison), les recommandations sont les suivantes :

- > Pour un ordre de préparation et de livraison, le donneur d'ordres doit envoyer à son prestataire logistique un message HANMOV uniquement.
- > Pour un ordre de livraison, le donneur d'ordres peut envoyer à son prestataire logistique soit un message HANMOV, soit un message INSDES en fonction des usages et du contrat d'interchange entre partenaires.




Les autres messages EANCOM® utilisés dans les divers processus ont été présentés dans l'introduction.

Types d'instructions		
	HANMOV	INSDES
Ordre de préparation	●	
Ordre de livraison	●	●
Ordre de préparation et de livraison	●	
Ordre de blocage et déblocage	●	
Ordre d'opération de picking	●	
Ordre de reconditionnement	●	
Ordre de déplacement des marchandises	●	

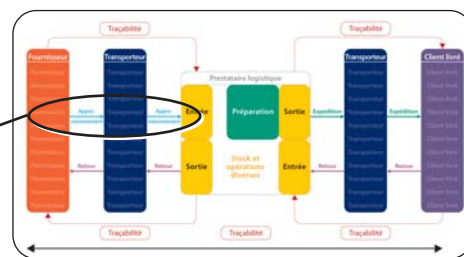
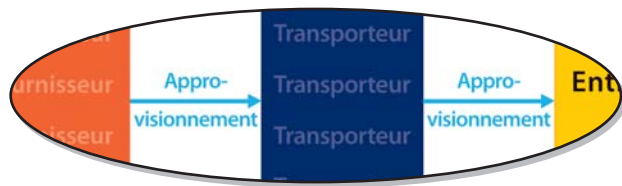
Cas d'exception :

- > Pour un ordre de préparation et de livraison future et cadencée, le donneur d'ordres doit envoyer un premier message HANMOV, puis ultérieurement envoyer plusieurs ordres de livraison par date de livraison, soit avec des messages HANMOV, soit avec des messages INSDES en fonction des usages et du contrat d'interchange entre partenaires.

Les fonctions ou processus sont décrits ci-après, ainsi que certains termes employés dans le cadre de ces fonctions ou processus.

Conventions utilisées dans les scénarios	
	Sens du flux d'informations
Prestataire logistique	Acteur
<i>Mouvement entrée - INVRPT</i>	Flux optionnel
Avis d'approvisionnement – DESADV	Flux obligatoire
	Flux de marchandises
	Envoi du message EANCOM®
DO	Donneur d'ordres
BL	Bon de livraison

3] Processus d'approvisionnement



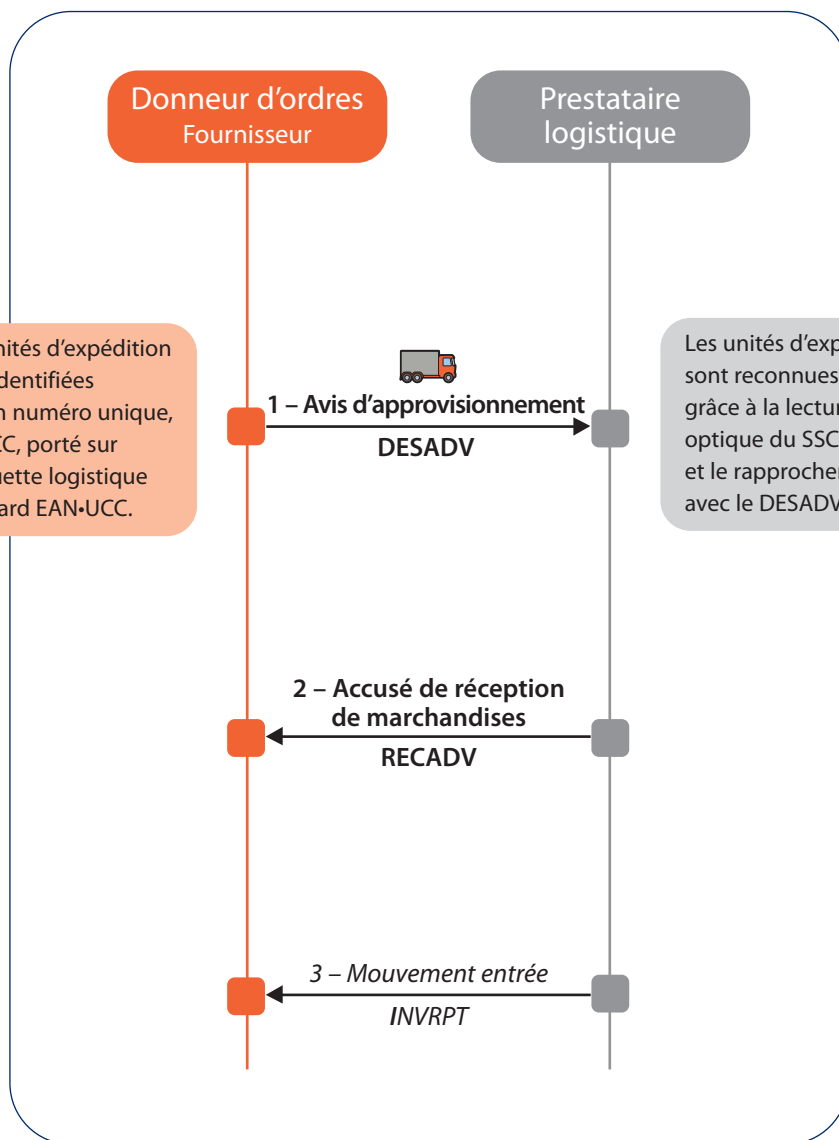
L'approvisionnement ou Réapprovisionnement est la démarche d'alimentation du stock du prestataire logistique par le donneur d'ordres.

3.1] Scénario 1 – le fournisseur est le donneur d'ordres

Ce scénario représente le cas du flux poussé dans lequel le prestataire logistique est le prestataire du fournisseur.

Étapes de ce scénario :

- 1 – Le donneur d'ordres envoie un avis d'approvisionnement (DESADV) intégrant la hiérarchie logistique avec les SSCC et les informations de traçabilité.
- 2 – Le prestataire logistique répond par un accusé de réception de livraison (RECADV) qui doit être le reflet du DESADV intégrant la hiérarchie logistique avec les SSCC.
- 3 – Le prestataire logistique peut envoyer le message Mouvements (INVRPT) pour exprimer l'entrée en stock consécutive à l'avis d'approvisionnement.



3] Processus d'approvisionnement

3.2] Scénario 2 – le distributeur est le donneur d'ordres et gère l'approvisionnement du prestataire

Le prestataire logistique est le prestataire du distributeur. Le donneur d'ordres – distributeur est le propriétaire de la marchandise stockée chez le prestataire.

Étapes de ce scénario :

1 – Le distributeur (donneur d'ordres) passe la commande (ORDERS) auprès du fournisseur.

Une copie de cette commande peut être envoyée au prestataire logistique.

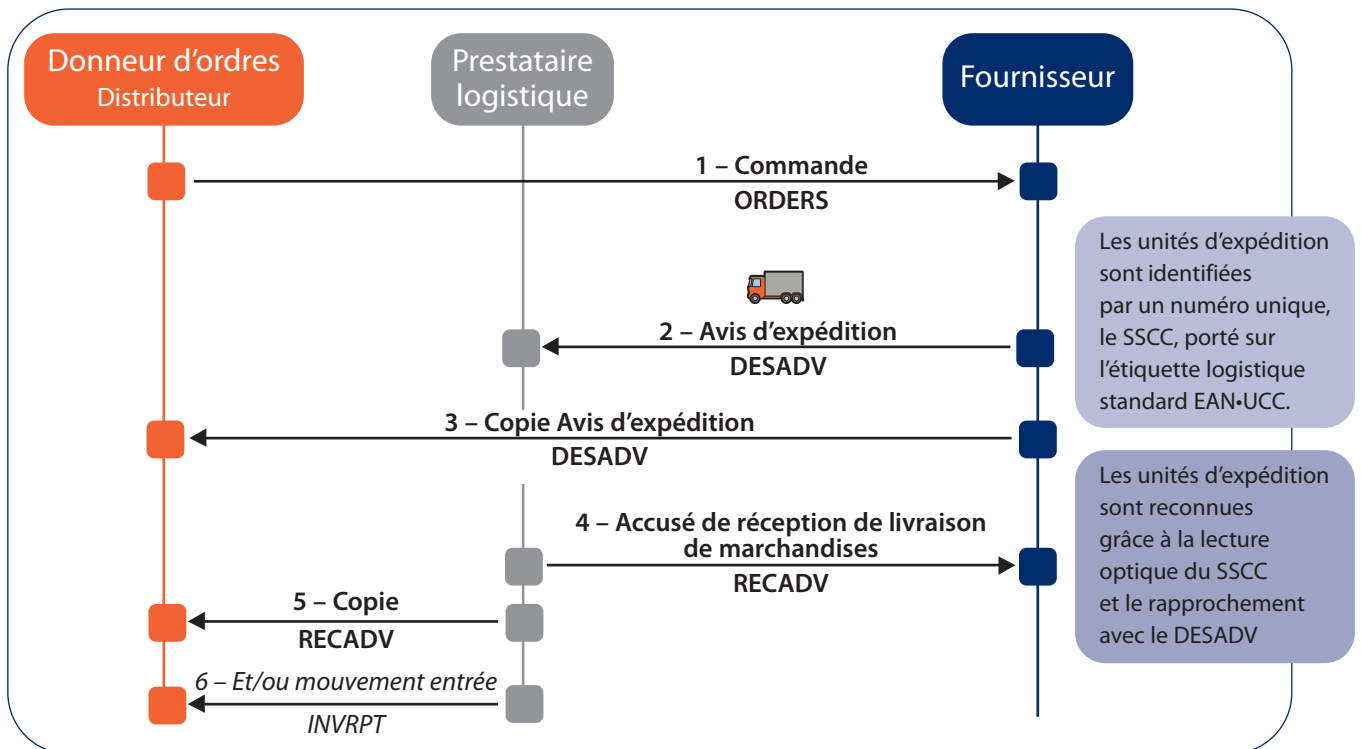
2 – Le fournisseur envoie un avis d'expédition (DESADV) au prestataire logistique (ou le donneur d'ordres à son prestataire logistique) intégrant la hiérarchie logistique avec les SSCC et les informations de traçabilité.

3 – Le fournisseur envoie une copie de l'avis d'expédition au distributeur.

4 – Le prestataire logistique envoie un accusé de réception de livraison (RECADV) au fournisseur.

5 – Le prestataire logistique envoie une copie de l'accusé de réception de livraison au donneur d'ordres.

6 – Le prestataire peut envoyer le message Mouvements (INVRPT) pour exprimer l'entrée en stock.



3] Processus d'approvisionnement

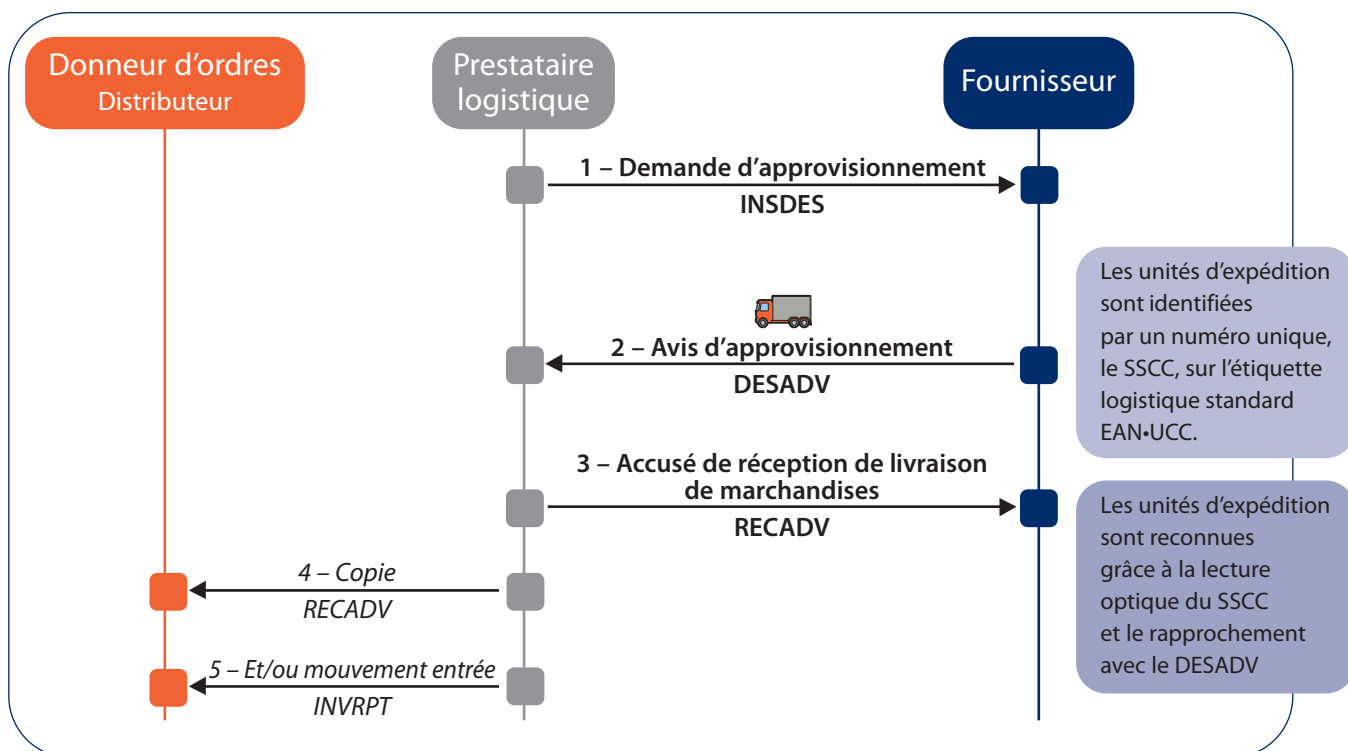
3.3] Scénario 3 – le distributeur est le donneur d'ordres et le prestataire gère son approvisionnement

Le prestataire logistique est
le prestataire du distributeur.
Le fournisseur est le propriétaire
de la marchandise.

Étapes de ce scénario :

- 1 – Le prestataire logistique effectue une demande d'approvisionnement (INSDDES) auprès du fournisseur.
- 2 – Le fournisseur envoie un avis d'approvisionnement (DESADV) au prestataire.
- 3 – Le prestataire logistique envoie un accusé de réception de livraison (RECADV) au fournisseur.

- 4 – Le prestataire logistique peut envoyer une copie de l'accusé de réception de livraison au donneur d'ordres.
- 5 – Le prestataire logistique peut envoyer le message Mouvements (INVRPT) pour exprimer l'entrée en stock.



3] Processus d'approvisionnement

3.4] Processus de réception des marchandises

La réception des marchandises est un processus qui commence à l'arrivée du camion des

marchandises et qui prend fin à la mise en stock des produits.

La réception des marchandises s'effectue de la manière suivante :
 > contrôles quantitatif et qualitatif de la marchandise et vérification de la conformité par rapport

à l'Avis d'expédition et aux conditions de livraison ;

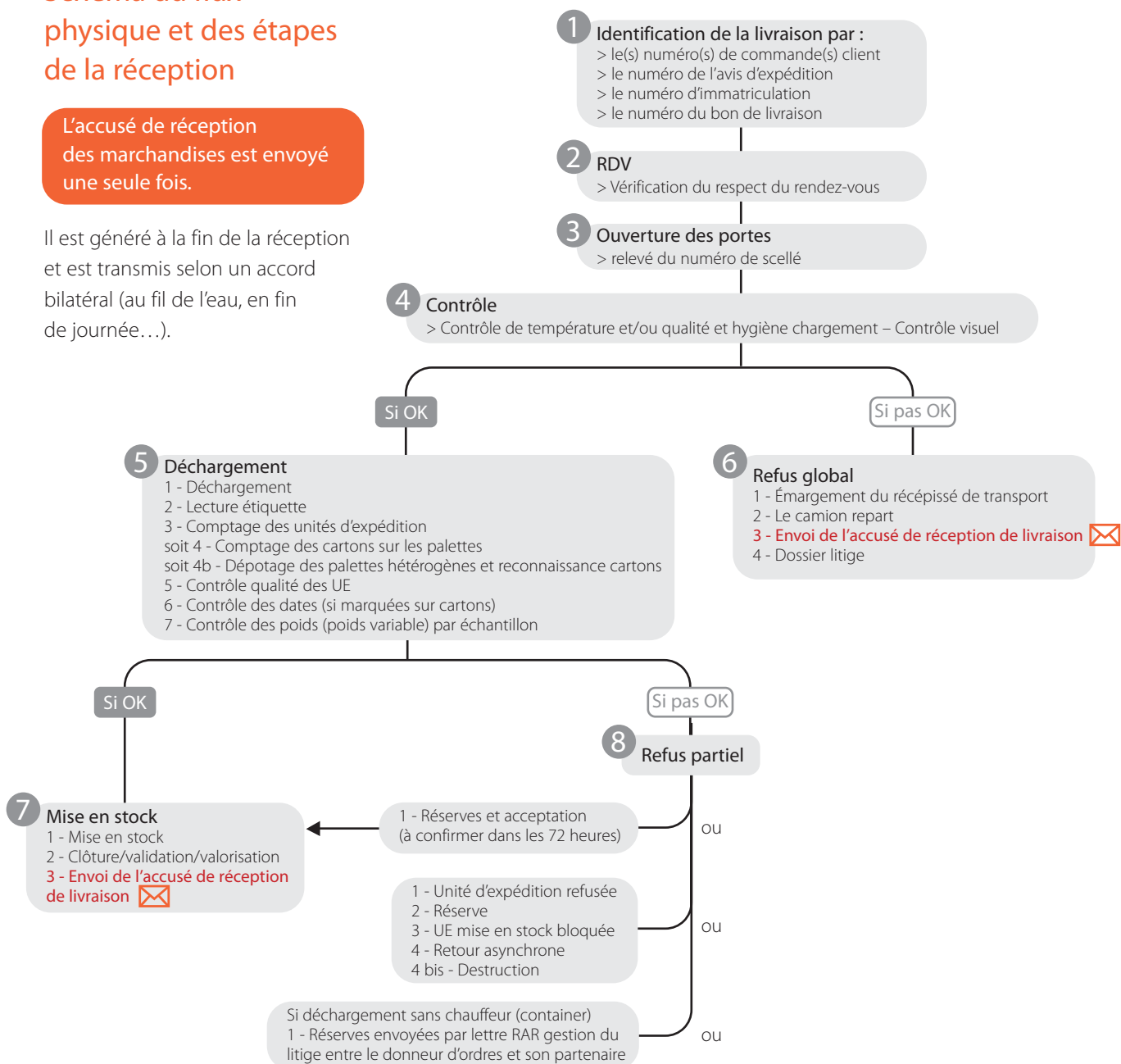
> acceptation des marchandises qui entraîne le transfert de responsabilité du transporteur au destinataire.

On retrouve ce processus dans les trois scénarios du processus d'approvisionnement, dans le scénario de livraison ainsi que dans les scénarios de retour de marchandises.

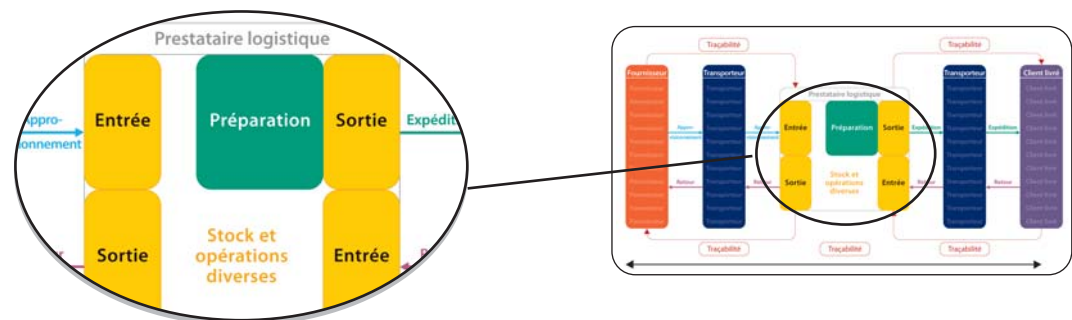
Schéma du flux physique et des étapes de la réception

L'accusé de réception des marchandises est envoyé une seule fois.

Il est généré à la fin de la réception et est transmis selon un accord bilatéral (au fil de l'eau, en fin de journée...).



4] Processus de tenue et de gestion de stocks



Quelques définitions

> Tenue de stocks

La fonction de « tenue de stocks » consiste, pour le prestataire logistique, à effectuer le comptage, l'inventaire physique et le reporting d'activité. Certains prestataires peuvent gérer des dates (DLC/DLUO) ou non. Ils peuvent aussi travailler en comptage de palettes uniquement.

La tenue de stocks est obligatoire pour tous les schémas logistiques en flux stockés.

Dans la fonction « tenue de stocks » on parlera de stocks théoriques, de stocks physiques et de statuts (ou états) du stock.

> Gestion de stocks

Il y a gestion de stocks quand, en plus de la tenue de stocks, le donneur d'ordres confie au prestataire la responsabilité du processus d'approvisionnement du stock.

Le gestionnaire de stocks détermine les dates d'approvisionnement et les quantités, quel que soit le mode d'approvisionnement retenu. Dès lors que l'on parle de gestion de stocks, il y a entreposage de marchandises.

> Entreposage

Les trois fonctions de base de l'entreposage sont le mouvement, le stockage et le transfert d'informations vers les partenaires :

1. Le mouvement est subdivisé en quatre activités : réception, mise en stock, préparation des ordres de livraison et expédition.
2. Le stockage est la conservation des produits et la gestion de mouvements internes. Ces mouvements internes (gestion des emplacements) ne font pas l'objet d'échange d'informations avec les partenaires.
3. Le transfert d'informations est généré par la fonction « mouvement » et par la transmission de la situation de stocks issue de la fonction « stockage ». Ces informations regroupent les niveaux des stocks, les niveaux de flux des divers produits passant par l'entrepôt, les expéditions et les réceptions.

> Inventaire

L'inventaire est le résultat d'un comptage physique qui permet de dégager d'éventuels écarts par rapport à la situation de stocks théorique (avant inventaire) et de réajuster la situation de stocks au stock physique.

Inventaire permanent (tournant) : cet inventaire porte sur un stock partiel. Le stock partiel peut être un stock géographique (ex : une allée...) et/ou le stock d'un produit. La fréquence de cet inventaire est variable. Il se distingue de l'inventaire de fin de période qui, lui, est exhaustif.

> Situation de stocks

La situation de stocks est un état des stocks à un instant t mis à jour par les mouvements sur une période à partir de l'instant $t-1$, ce qui correspond à l'algorithme suivant :

Situation de stocks

($t-1$)

+ quantités entrées

(entre l'instant $t-1$ et l'instant t)

- quantités sorties

(entre l'instant $t-1$ et l'instant t)

= Situation de stocks

(à l'instant t)

4] Processus de tenue et de gestion de stocks

Les quantités entrées correspondent à tout ce qui augmente le niveau de stocks et les quantités sorties correspondent à tout ce qui diminue le niveau de stocks, qu'il y ait ou non mouvements de matières.

Exemple :

	Janvier	Février	...
<i>Situation des stocks</i>	0	100	
Entrées	150	150	
Sorties	50	25	
Solde	100	225	

La situation de stocks est transmise par le message INVRPT/Situation de stocks.

L'utilisation des standards permet l'enregistrement automatique des codes articles, ainsi que la mise à jour informatique du stock. Compte tenu de la charge que représente une écriture manuelle doublée d'une saisie lors de la valorisation des comptages, les économies de temps qui en découlent sont significatives.

> Mouvement

Le mouvement correspond à tout événement qui modifie quantitativement et/ou qualitativement le stock : réceptions, expéditions et

mouvements divers (changement de statut, écart d'inventaire...).

Les mouvements d'expédition et de réception sont transmis respectivement par les messages DESADV et RECADV.

Dans le cadre de l'approvisionnement du prestataire logistique, le message INVRPT/Mouvements peut inclure les mouvements d'entrée en stock à la demande du donneur d'ordres. Dans le cadre de l'expédition par le prestataire logistique, le message INVRPT/Mouvements peut inclure les mouvements de sortie de stocks à la demande du donneur d'ordres.

Le message INVRPT/Mouvements permet aussi de transmettre les mouvements divers.

L'INVRPT ne représente pas un acte commercial, il est utilisé pour établir une situation de stocks ou informer des mouvements.

Les messages DESADV / RECADV représentent des actes commerciaux .

L'enregistrement des mouvements et la transmission de ces mouvements au donneur d'ordres permet à celui-ci d'avoir une visibilité rapide et fiable des stocks disponibles. Ils permettent aussi d'améliorer la réactivité en cas de

problème grâce à un meilleur suivi quantitatif et qualitatif des produits et, ainsi, d'assurer une traçabilité efficace des produits.

> Journal des mouvements

Le journal de mouvements correspond à un récapitulatif des mouvements. Il énumère des mouvements effectués dans une période donnée. Il ne s'agit pas d'un cumul.

Le journal des mouvements n'a pas d'action sur le stock. C'est un outil de conciliation.

Il permet de déclarer des entrées, des sorties et des mouvements divers.

Il est transmis par le message INVRPT/Journal des mouvements.

Le journal des mouvements, utilisé dans le cadre de la gestion de stocks, fait suite à une décision de gestion entre partenaires. Il peut s'agir d'une gestion périodique, c'est-à-dire que le journal des mouvements sera envoyé de façon régulière et convenue entre les acteurs. Il peut s'agir aussi de gestion ponctuelle due à un événement tels que des écarts de stocks ou encore à des fins de traçabilité.

4] Processus de tenue et de gestion de stocks

> Stock physique

Le stock physique représente la photographie des quantités de marchandises pour un produit à un moment donné, suite à un comptage (inventaire).

> Stock théorique

Le stock théorique est le stock informatique, à un moment donné.

> Statut de stocks

Le statut de stocks est l'état d'un stock auquel des règles de gestion spécifiques sont attachées. Le statut est un élément de différenciation du stock.

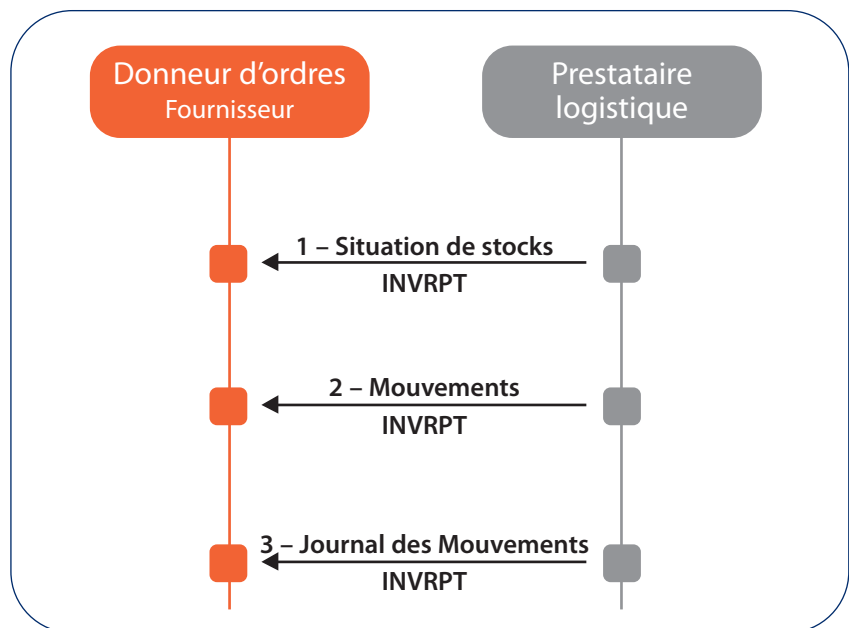
Les statuts de stocks définis sont :

- disponibles ;
- réservés ;
- en route (en transit) ;
- endommagés ;
- en sous-douane ;
- bloqués.

Pour le statut « bloqué », des motifs peuvent être précisés comme :

- date de fin de commercialisation dépassée (article bloqué mais pouvant être commercialisé dans des circuits parallèles) ;
- date de péremption dépassée ;
- contrôle qualité ;
- en attente de libération.

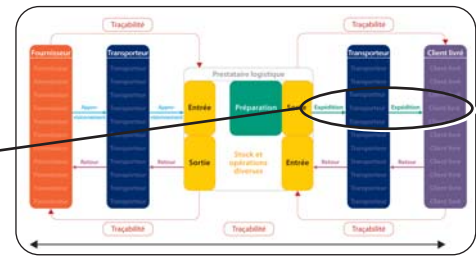
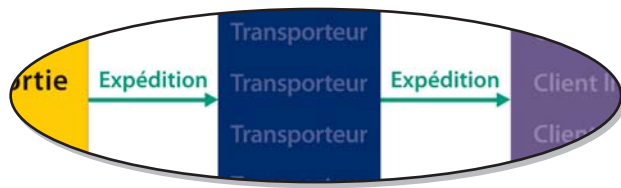
Scénario de tenue et gestion de stocks



Étapes de ce scénario :

- 1 – Le prestataire logistique envoie la situation de stocks (INVRPT) au donneur d'ordres.
- 2 – Le prestataire logistique envoie un ou des mouvements de stocks (INVRPT).
- 3 – Le prestataire logistique envoie un journal des mouvements (INVRPT).

5] Processus de prestation de livraison



C'est au cours du processus de préparation et d'expédition que la mise à jour des stocks s'effectue en fonction des outils et des entreprises.

5.1] Processus de préparation de livraison

La préparation est le processus qui consiste à :

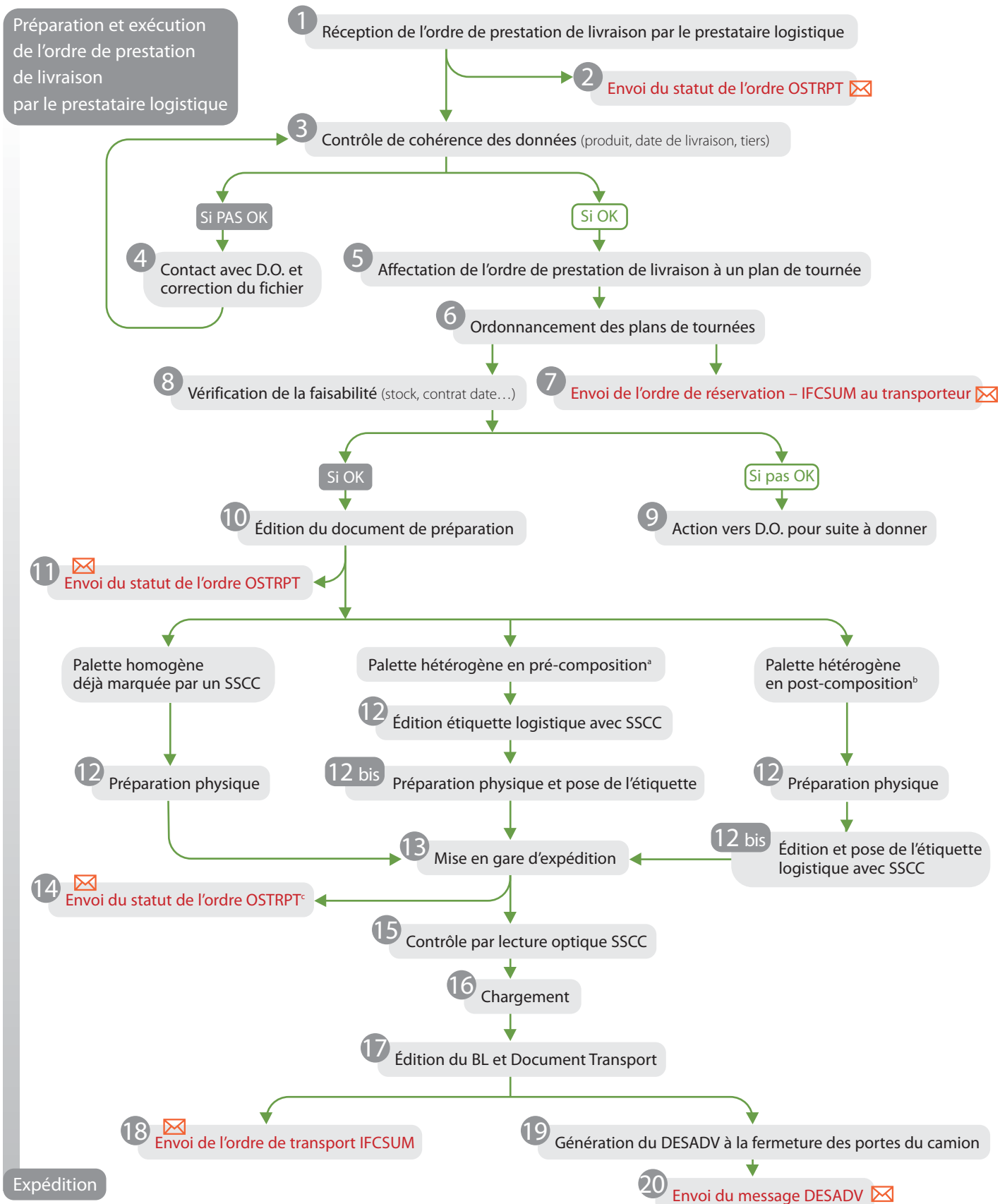
- > traiter et vérifier les ordres de prestations de livraison,
- > prélever les marchandises nécessaires dans des zones de stockage réservées à cet effet tout en respectant les prescriptions fournies par le donneur d'ordres,
- > préparer les unités d'expédition,
- > mettre à disposition les unités d'expédition pour expédition ou enlèvement.

5.2] Processus d'expédition

L'expédition est le processus qui commence à l'arrivée du camion qui effectuera la livraison et se termine au départ de ce camion de la plate-forme ou de l'entrepôt du prestataire logistique.



5] Processus de prestation de livraison



a – Palette hétérogène en pré-composition : préparation détaillée et ordonnée avant lancement de la préparation physique.

b – Palette hétérogène en post-composition : le préparateur définit la constitution de la palette lors de la préparation physique.

c – Le message statut de l'ordre (OSTRPT) est susceptible d'être envoyé à différentes étapes.

5] Processus de prestation de livraison

Scénario de livraison de marchandises

Le prestataire logistique est le prestataire du fournisseur.

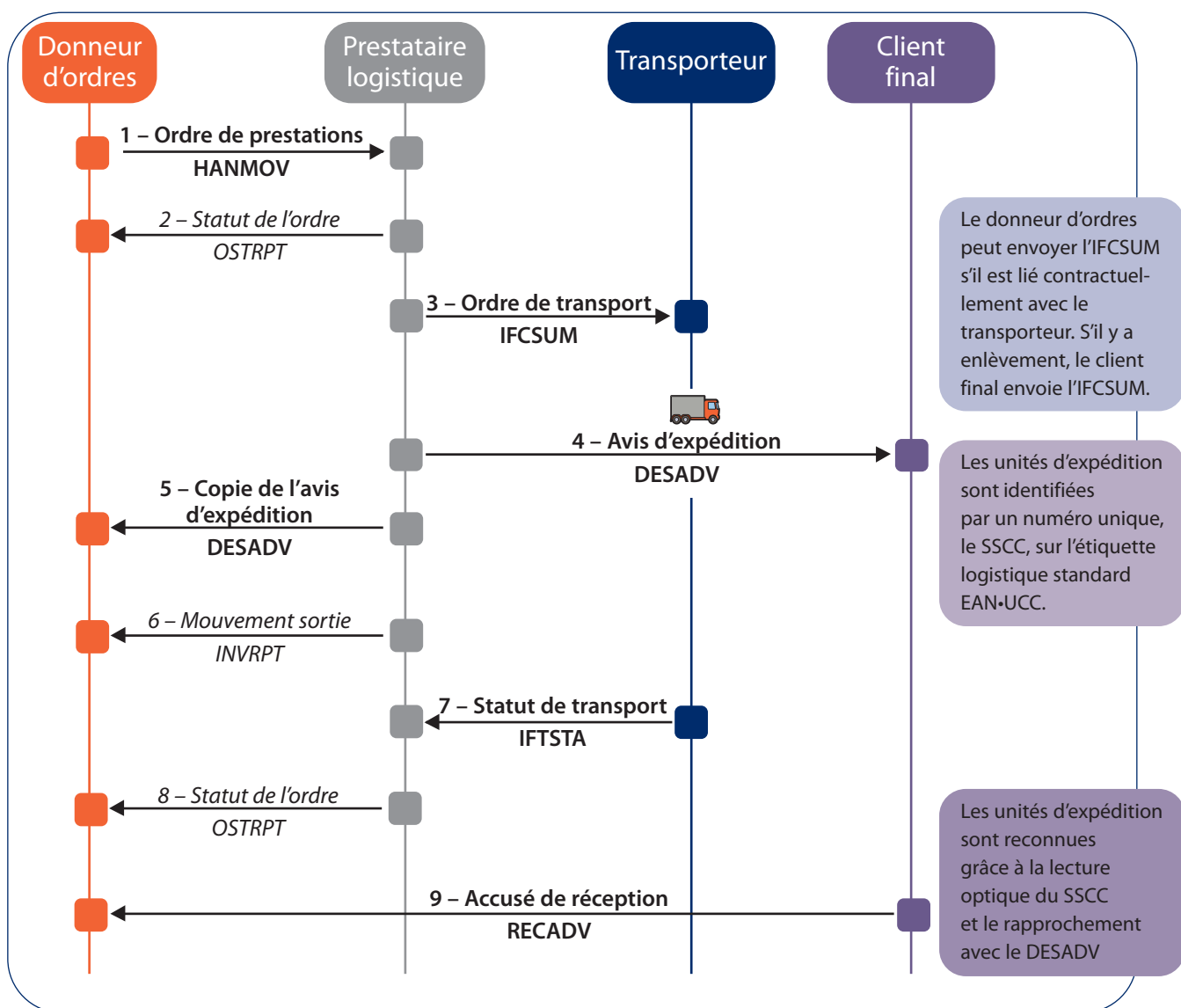
Le processus de transfert des marchandises entre deux entrepôts

suivra les mêmes logiques que le processus de livraison ci-dessus.

Le message HANMOV en tant qu'ordre de préparation et de livraison est recommandé.

Le message INSDDES en tant qu'ordre de livraison simple peut être utilisé.

Cependant, dès lors qu'il y a demande de préparation et de livraison, le message HANMOV est plus adapté entre un donneur d'ordres et son prestataire.



5] Processus de prestation de livraison

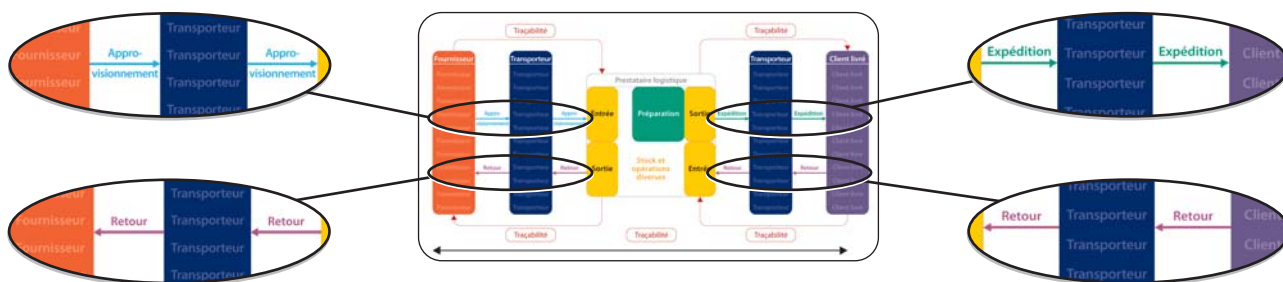
Étapes de ce scénario :

Une commande est envoyée par le client final au fournisseur (donneur d'ordres).

Le flux commande est ici hors GPA.

- 1 – Le donneur d'ordres envoie l'ordre de prestation (préparation et livraison - HANMOV) au prestataire logistique. Ce message peut contenir des informations qui devront être intégrées par le prestataire logistique dans l'ordre de transport (IFCSUM).
- 2 – Le prestataire logistique peut envoyer un statut de l'ordre (OSTRPT) pour informer le donneur d'ordres de l'avancée de la préparation de livraison. Ce message peut être envoyé une ou plusieurs fois et à plusieurs étapes dès la réception de l'ordre de prestation de préparation et de livraison et avant l'envoi de l'avis d'expédition.
- 3 – Le prestataire logistique envoie un ordre de transport (IFCSUM) au transporteur pour qu'il livre la marchandise chez le client final. Si le transporteur est lié contractuellement avec le donneur d'ordres, c'est le donneur d'ordres qui envoie l'IFCSUM. S'il y a enlèvement, c'est le client final qui envoie l'IFCSUM.
- 4 – Le prestataire logistique envoie un avis d'expédition (DESADV) au client final pour qu'il puisse préparer la réception de la marchandise.
- 5 – Le prestataire logistique envoie une copie de l'avis d'expédition (DESADV) au donneur d'ordres pour l'informer que la marchandise a été expédiée chez le client final.
- 6 – Le prestataire peut envoyer un message mouvement (INVRPT) au donneur d'ordres pour exprimer une sortie du stock.
- 7 – Le transporteur envoie un compte rendu de livraison (IFTSTA) au prestataire logistique pour l'informer de la livraison des marchandises.
- 8 – Le prestataire logistique peut envoyer un statut de l'ordre (OSTRPT) pour informer le donneur d'ordres du suivi du transport.
- 9 – Le client final envoie un accusé de réception de livraison (RECADV) au donneur d'ordres (fournisseur) responsable de la livraison.

6] Processus de transport



Le transport est le processus de déplacement physique des marchandises d'un point à un autre en respectant un contrat signé par les deux parties, les particularités de l'ordre de transport et les réglementations en vigueur.

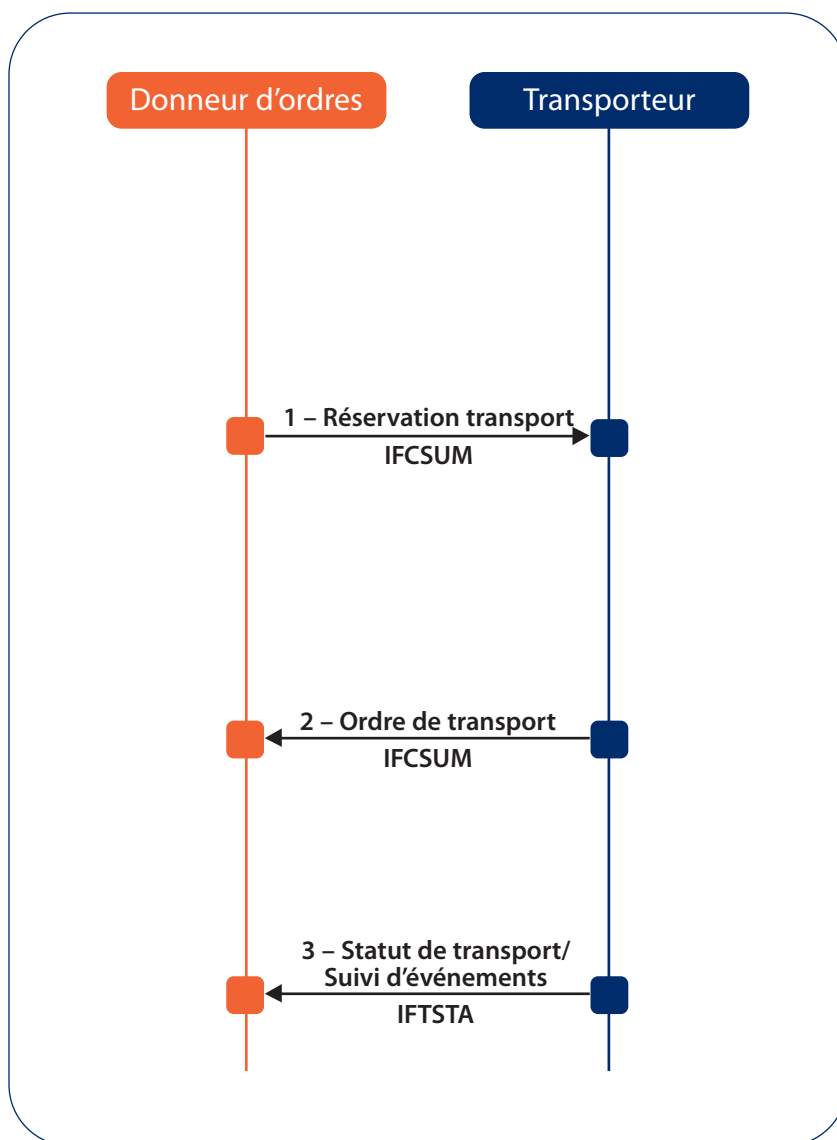
Ce processus correspond aux opérations suivantes :

- > réservation du transport – IFCSUM ;
- > mise à disposition de moyens – IFTSTA ;
- > chargement du camion ;
- > ordre de transport ferme – IFCSUM ;
- > transport ;
- > suivi du transport – IFTSTA.

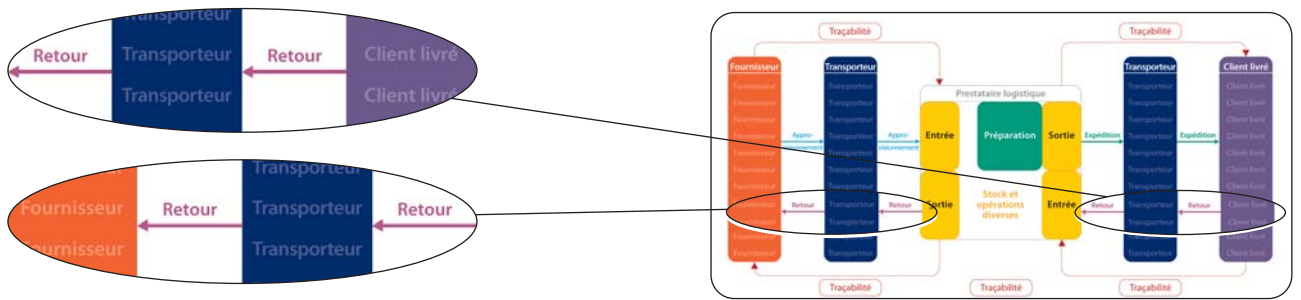
Étapes de ce scénario :

- 1 – Le donneur d'ordres réserve le transport (IFCSUM).
- 2 – Le donneur d'ordres envoie l'ordre de transport (IFCSUM).
- 3 – Le transporteur envoie le statut de transport (IFTSTA).

Scénario de transport

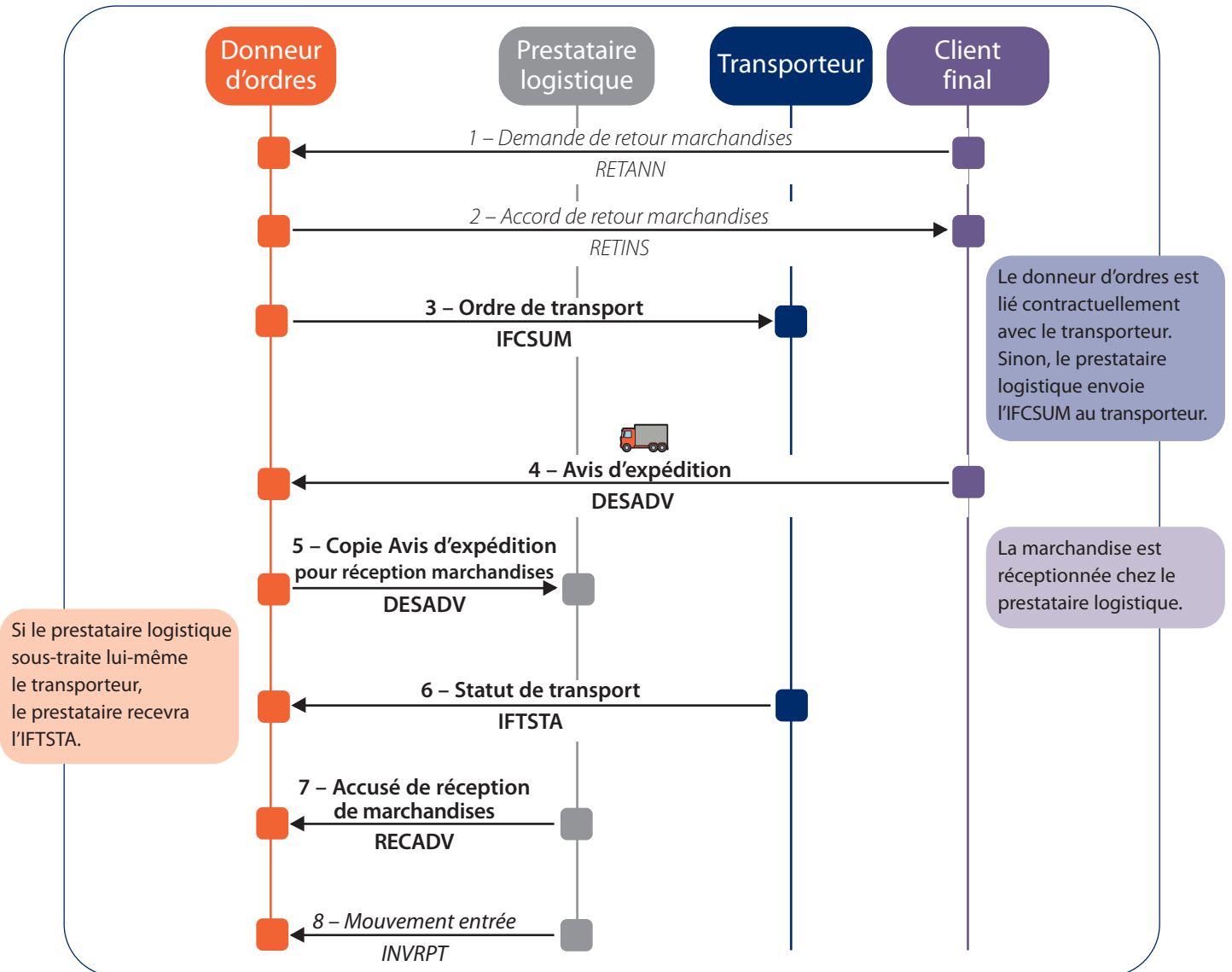


7] Processus de retour des marchandises



Le processus de retour de marchandises fait suite à un refus de la marchandise ou à une demande de reprise de la marchandise. Ce processus peut être aussi un retour d'office.

7.1] Scénario de retour de marchandises chez le prestataire logistique (reprise chez le client final) suite à un accord entre le donneur d'ordres et le client final



7] Processus de retour de marchandises

Dans les différents processus de retour, la phase de réception est identique à la réception dans le cadre du processus d'approvisionnement.

Le prestataire logistique est le prestataire du fournisseur.

Les flux décrits sont axés sur les flux entre un donneur d'ordres et son prestataire ; c'est pourquoi il n'est pas envisagé ici le retour de la marchandise chez le donneur d'ordres (voir cas suivant).

Étapes de ce scénario :

- 1 – Le client final demande un retour de marchandises au fournisseur. Le message RETANN (demande de retour marchandises) est adapté à ce besoin. La marchandise est retournée suite à un accord entre les partenaires, donneur d'ordres et client final.
- 2 – Le fournisseur émet une réponse à la demande de retour de marchandises. Le message RETINS (accord ou non, de retour marchandises) est adapté à ce besoin. Le donneur d'ordres décide du retour de la marchandise. Concernant la demande et l'accord de retour, il peut y avoir, ou non, les messages EDI RETANN et RETINS.

- 3 – Le donneur d'ordres envoie un ordre de transport au transporteur (IFCSUM) pour qu'il aille chercher la marchandise chez le client final, dans le cas où le transporteur est lié de façon contractuelle au donneur d'ordres. Dans le cas contraire, le prestataire peut directement envoyer l'IFCSUM au transporteur.

- 4 – Le client final envoie un avis d'expédition au fournisseur (donneur d'ordres).
Si le client final envoie un avis d'expédition au prestataire logistique, le donneur d'ordres doit recevoir la copie de l'avis d'expédition. Le donneur d'ordres doit au préalable informer son prestataire d'un retour de marchandises prévu suite à l'accord de retour de marchandises (RETINS).

- 5 – Le donneur d'ordres envoie une copie de l'avis d'expédition (DESADV) au prestataire logistique pour réceptionner les marchandises.

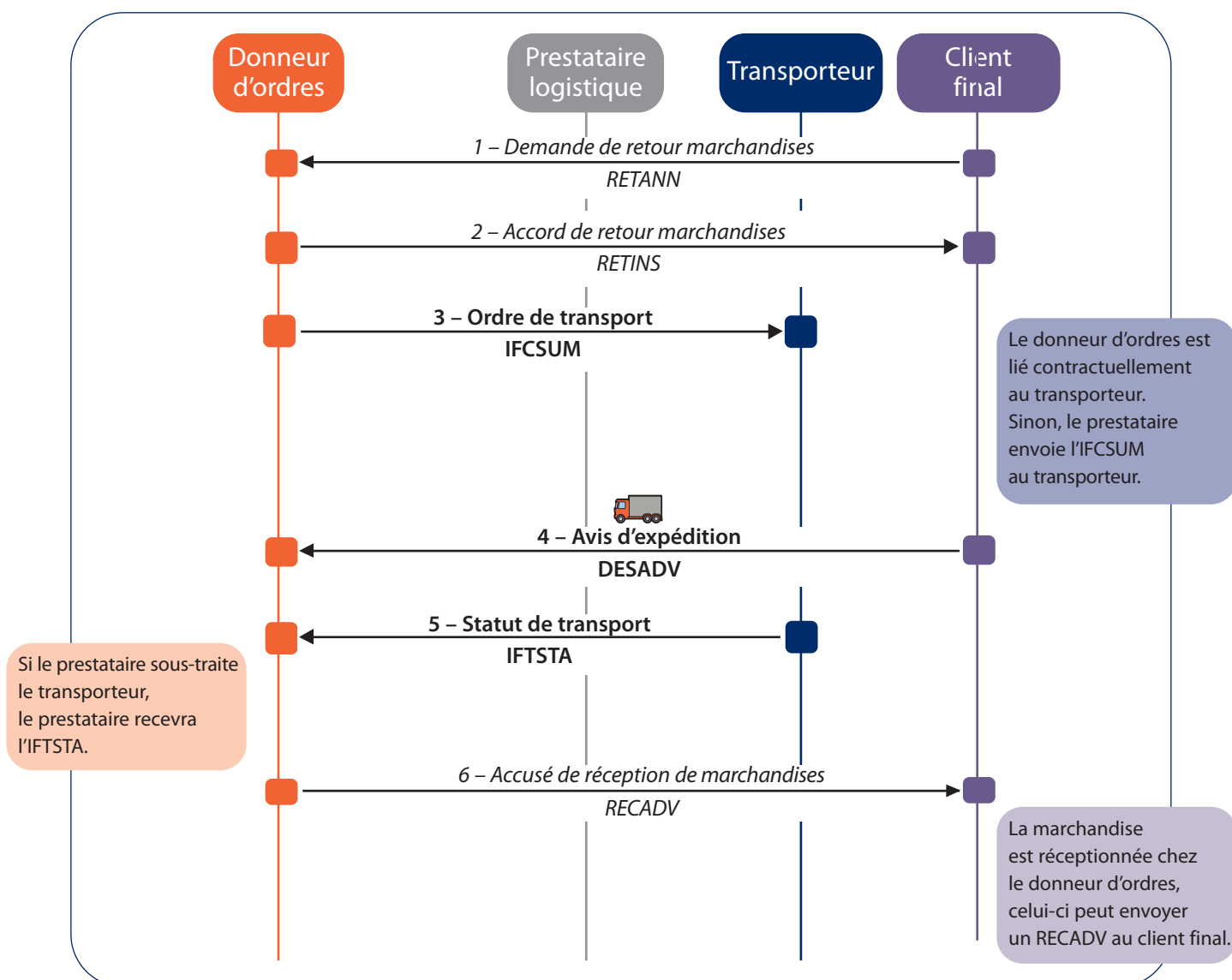
- 6 – Le transporteur envoie un compte rendu de livraison (IFTSTA) au donneur d'ordres pour l'informer de la livraison des marchandises.

- 7 – Le prestataire envoie un accusé de réception de marchandises (RECADV) au donneur d'ordres pour l'informer d'une entrée en stock. Dans ce cas particulier, le message RECADV n'est pas utilisé pour informer le distributeur que la marchandise en retour a bien été reçue mais pour informer le donneur d'ordres de la réception des marchandises en entrée en stock.

- 8 – Le prestataire peut envoyer le message mouvements (INVRPT) pour confirmer l'entrée de marchandises en stock.

7] Processus de retour de marchandises

7.2] Scénario de retour de marchandises chez le donneur d'ordres (reprise chez le client final) suite à un accord entre le donneur d'ordres et le client final



7] Processus de retour de marchandises

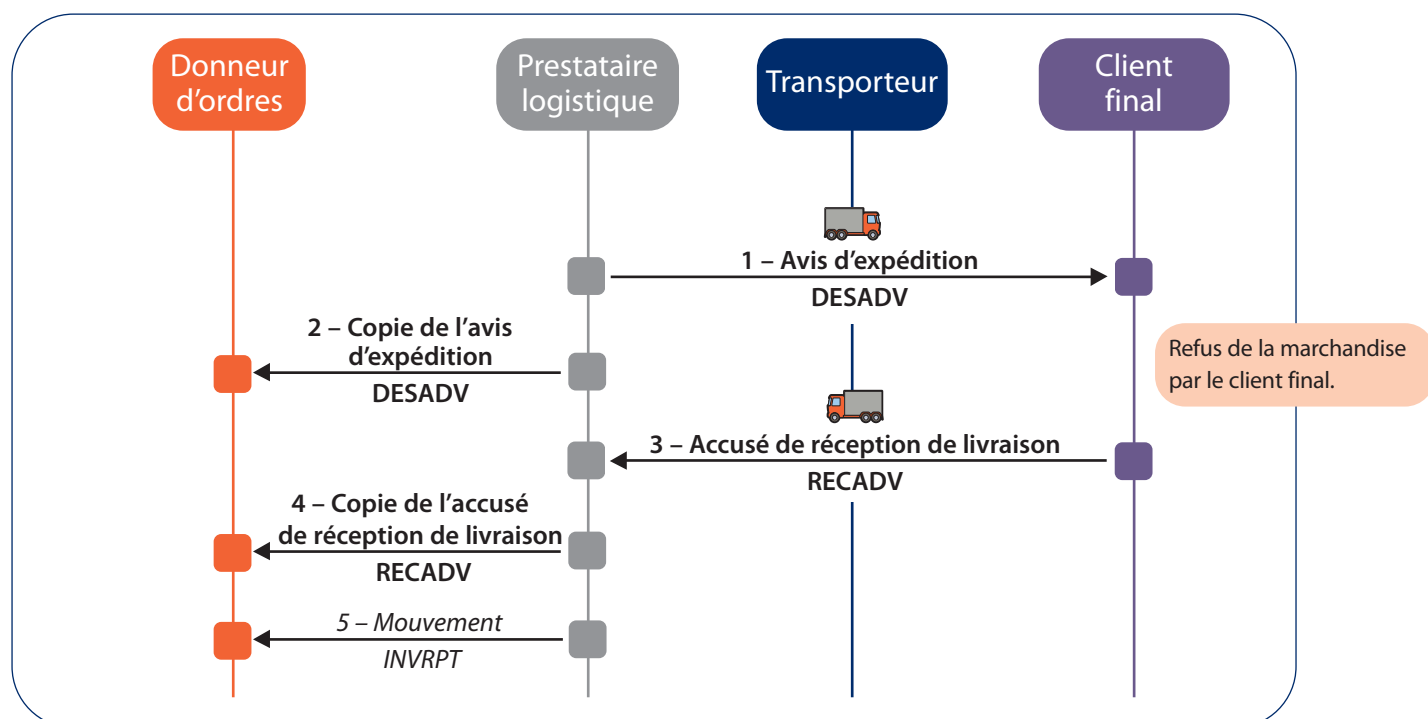
Le prestataire logistique est le prestataire du fournisseur.

Étapes de ce scénario :

- 1 – Le client final demande un retour de marchandises au fournisseur.
Le message RETANN (demande de retour marchandises) est adapté à ce besoin.
La marchandise est retournée suite à un accord entre les partenaires, donneur d'ordres et client final.
- 2 – Le fournisseur émet une réponse à la demande de retour de marchandises. Le message RETINS (accord ou non de retour de marchandises) est adapté à ce besoin.
Le donneur d'ordres décide ici du retour de la marchandise. Concernant la demande et l'accord de retour, il peut y avoir, ou non, les messages EDI RETANN et RETINS.
- 3 – Le fournisseur – donneur d'ordres – envoie un ordre de transport au transporteur (IFCSUM) pour qu'il aille chercher la marchandise chez le client final, dans le cas où le transporteur est lié de façon contractuelle avec le donneur d'ordres.
Si le prestataire sous-traite le transport, il peut directement envoyer l'IFCSUM au transporteur.
- 4 – Le client final envoie un avis d'expédition (DESADV) au fournisseur (donneur d'ordres).
- 5 – Le transporteur envoie un compte-rendu de livraison (IFTSTA) au donneur d'ordres pour l'informer de la livraison des marchandises.
Si le prestataire sous-traite le transport, le prestataire recevra l'IFTSTA.
- 6 – Le donneur d'ordres peut envoyer un accusé de réception de livraison de marchandises (RECADV) au client final.

7] Processus de retour de marchandises

7.3] Scénario de retour d'office de marchandises



Le prestataire logistique est le prestataire du fournisseur.

Le retour de marchandises effectué par le prestataire logistique est dû à un refus par le client final.

La marchandise est retournée d'office sans accord entre donneur d'ordres et client final.

L'INVRPT correspond ici à un mouvement divers.

Étapes de ce scénario :

1 – Le prestataire logistique envoie un avis d'expédition (DESADV) au client final pour qu'il puisse préparer la réception de la marchandise livrée.

2 – Le prestataire logistique envoie une copie de l'avis d'expédition (DESADV) au donneur d'ordres pour l'informer que la marchandise a été expédiée chez le client final.

3 – Le client final envoie un accusé de réception de livraison (RECADV) au prestataire en précisant le refus de la marchandise et la cause.

4 – Le prestataire envoie la copie du message accusé de réception de livraison (RECADV) pour informer le donneur d'ordres d'un retour d'office suite à un refus du client final (qui fait référence au DESADV).

5 – Le prestataire peut envoyer un message mouvement (INVRPT) au donneur d'ordres pour exprimer une entrée en stock suite à un refus du client final (qui fait référence au DESADV).

7] Processus de retour de marchandises

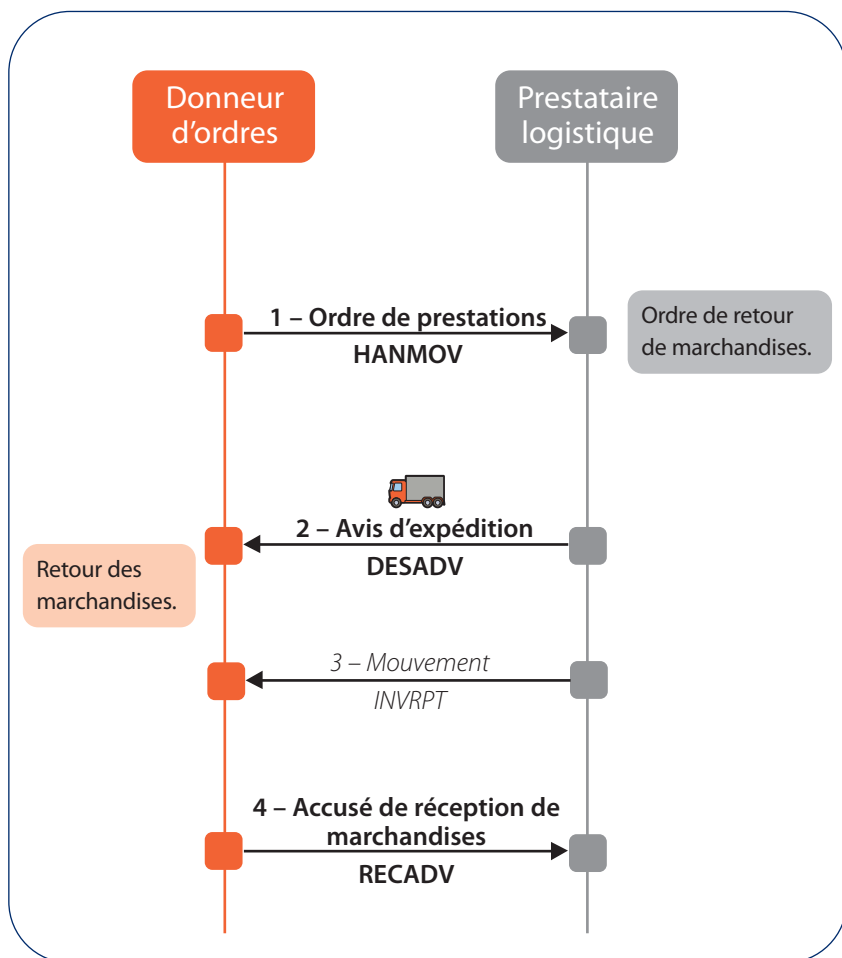
7.4] Scénario de retour de marchandises du prestataire logistique vers le donneur d'ordres.

Ce schéma s'inscrit dans le scénario d'approvisionnement du prestataire.

Le prestataire logistique est le prestataire du fournisseur. Ce schéma serait à l'identique pour le prestataire d'un distributeur.

Étapes de ce scénario :

- 1 – Le donneur d'ordres, suite à des informations transmises par son prestataire sur une marchandise donnée, demande à celui-ci de lui retourner la marchandise ciblée avec l'ordre de prestation HANMOV.
- 2 – Le prestataire retourne la marchandise et envoie l'avis d'expédition (DESADV). L'avis d'expédition fera référence à l'ordre de prestation.
- 3 – Le prestataire peut envoyer un message mouvement (INVRPT) pour exprimer une sortie de stocks.
- 4 – Le donneur d'ordres envoie un accusé de réception de livraison de marchandises (RECADV).

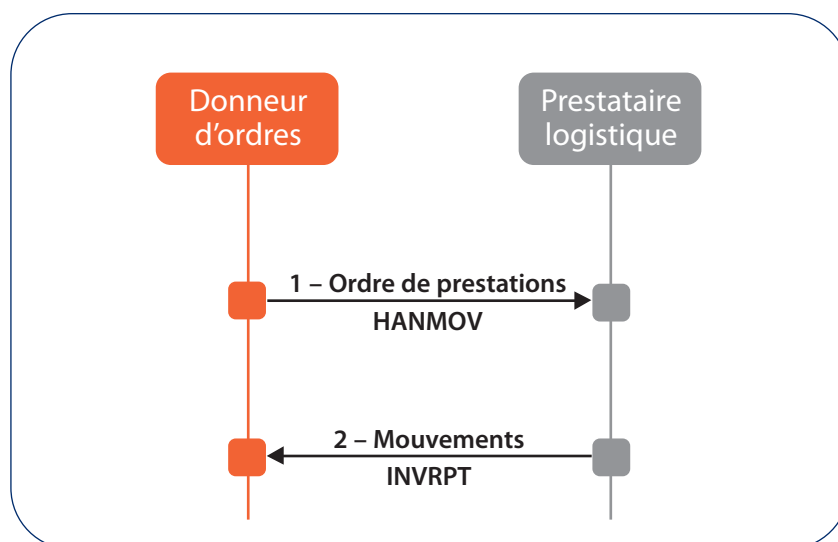


8] Autres processus logistiques

Les prestations logistiques sont les suivantes :

- > ordre de blocage et déblocage de la marchandise ;
- > prélèvement de produits dans le stock selon instructions ;
- > emballage et déemballage de marchandises (par ex. : co-packing, co-manufacturing...);
- > marquage et étiquetage des conditionnements.

Scénario de prestation logistique



Le prestataire logistique est le prestataire du fournisseur ou du client final.

Étapes de ce scénario :

- 1 – Ordre de prestation envoyé du donneur d'ordres au prestataire.
- 2 – Mouvement suite à l'ordre de prestation du prestataire au donneur d'ordres.

9] Glossaire

Accusé de réception de livraison de marchandises

L'accusé de réception de livraison (RECADV) est un message indiquant les détails concernant les marchandises reçues dans les conditions acceptées par les partenaires. Le but du message est d'informer l'expéditeur des marchandises du contenu (à la réception) de l'expédition.

Le message concerne un seul point de réception et un seul point d'expédition et peut couvrir différents articles, colis ou ordres. Le message permet à l'expéditeur des marchandises de savoir si les marchandises ont été reçues, ou non, et acceptées, ou non.

Ces informations peuvent permettre à l'expéditeur de préparer la facture.

Avis d'approvisionnement

L'avis d'approvisionnement (DESADV) est un message indiquant les détails de livraison des marchandises expédiées sous certaines conditions dans le processus de l'approvisionnement de marchandises. Le message indique au destinataire des marchandises le détail du contenu de l'expédition.

Avis d'expédition

L'avis d'expédition (DESADV) est un message indiquant les détails de livraison des marchandises expédiées sous certaines conditions, lesquelles sont acceptées par le fournisseur et le client. Le message indique au destinataire des marchandises le détail du contenu de l'expédition.

Bon de livraison

Le bon de livraison est le document commercial papier intégrant les informations sur les marchandises qui pourra être retourné émarginé à l'expéditeur.

CMR

Le CMR (contract for the international carriage of goods by road) est le document de transport papier établi dans le cadre de la convention internationale de Genève qui régit le transport route international.

Co-manufacturing

Collaboration entre plusieurs entreprises qui vise à s'appuyer sur les compétences spécifiques de chaque entreprise pour réaliser en commun un produit final. Les tâches ainsi réalisées vont de la conception

produit à sa fabrication et à son assemblage. Ces opérations à valeur ajoutée sont parfois confiées à des prestataires de services logistiques. Ainsi, il peut s'agir de pré-manufacturing dans le cadre des opérations effectuées lors de la phase d'approvisionnement ou de post-manufacturing lors des phases d'acheminement ou de distribution des produits.

Co-packing

Opération de conditionnement, souvent réalisée par le prestataire logistique dans une zone dédiée de l'entrepôt, qui consiste à assembler sous un même emballage, soit des produits différents, soit des produits identiques (lots consommateurs, échantillon d'un nouveau produit associé à un ancien produit...).

Commande

Message (ORDERS) émis par le client vers le fournisseur ou le prestataire pour commander un ou plusieurs articles ou services et pour indiquer les quantités, les dates et lieux de livraison. Les scénarios sont tirés par la commande.

9] Glossaire

Cross-Docking

Le cross-docking (transbordement quai à quai ou Flow Through Distribution) est un système de distribution dans lequel les marchandises réceptionnées par le centre de distribution ou la plate-forme ne sont pas stockées mais préparées pour une réexpédition immédiate à destination des magasins. Les préparations par magasin sont faites par le fournisseur et/ou par le distributeur.

Le cross-docking peut être mis en œuvre de plusieurs manières différentes :

- > le pré-packed cross docking ou l'allotissement par l'industriel : la préparation des unités d'expédition (cartons, palettes...) à destination des magasins est effectuée en amont par le fournisseur. Ces unités d'expédition sont ensuite réceptionnées et entreposées sur les quais du centre de distribution ou de la plate-forme, puis regroupées avec d'autres unités d'expédition venant d'autres industriels, pour être routées sans autre manipulation vers le magasin, point de livraison final.

Dans ce cas précis, c'est le fournisseur qui appose l'étiquette d'expédition (comprenant entre autre le lieu fonction du destinataire final) sur l'unité d'expédition.

- > l'intermediate handling cross docking ou l'éclatement sur plate-forme : la préparation à destination des magasins est effectuée sur la plate-forme. Les unités d'expédition (cartons, palettes...) sont réceptionnées, décomposées et reconditionnées en d'autres colis, étiquetés par la plate-forme et livrés au magasin. Ces nouveaux colis sont regroupés avec ceux d'autres industriels en fonction de leur lieu de livraison final. Dans ce cas, c'est la plate-forme qui édite l'étiquette des unités d'expédition nouvellement constituées.

Demande de reprise

Le message Demande de retour de marchandises (RETANN) est utilisé par un intervenant pour annoncer à un autre intervenant le détail des marchandises retournées et les causes de ce retour (réparation, marchandise endommagée...). Le message peut être utilisé par l'émetteur pour demander un avoir sur les marchandises ou le remplacement de marchandises au destinataire du message pour les causes suivantes : marchandises reçues en mauvais état, marchandises reçues mais non commandées, marchandises qui ont dépassé leur date d'expiration et qui ne sont toujours pas vendues... Ces problèmes sont découverts après que le message Accusé de réception de livraison de marchandises a été envoyé.

Étiquette logistique

Format standardisé d'étiquette, défini par GS1. Cette étiquette est susceptible d'être apposée sur toute unité logistique et comporte notamment des informations symbolisées en code à barres UCC/EAN-128 (notamment le SSCC).

9] Glossaire

Facture

La facture (INVOIC) est envoyée par le fournisseur au client pour demander un paiement pour des marchandises ou des services fournis dans les conditions mutuellement acceptées par le fournisseur et le vendeur. Ce message avec une qualification correcte des données couvre aussi les fonctions de facture proforma, d'avoir et de note de débit. Le vendeur peut facturer une ou plusieurs transactions concernant des produits ou des services relatifs à un ou plusieurs ordres, instructions de livraison, appels sur commande ouverte, etc.

HACCP

Hazard Analysis Critical Control Point.

Le HACCP est une méthode qui permet :

- > d'identifier et d'analyser les dangers associés aux différents stades du processus de production d'une denrée alimentaire ;
- > de définir les moyens nécessaires à leur maîtrise ;
- > de s'assurer que ces moyens sont mis en œuvre de façon effective et efficace. C'est une approche organisée et systématique permettant

de construire, de mettre en œuvre ou d'améliorer l'assurance de la sécurité des denrées alimentaires.

Instruction de livraison

Le message ordre ou instruction de livraison (INSDDES) est émis par un intervenant (par exemple un acheteur ou un fournisseur) à destination d'un autre partenaire qui détient les marchandises commandées (par exemple un prestataire logistique). Ce message donne l'instruction d'expédier ou d'enlever une cargaison selon des conditions spécifiées dans le message. Le message peut être utilisé pour identifier le (les) lieu(x) de livraison, la (les) date(s) de livraison, pour indiquer si l'expédition est soumise à un remboursement...

Le tiers prestataire logistique étant hors du process normal de la commande acheteur/vendeur, le message Instruction de livraison peut être utilisé par l'acheteur ou le fournisseur pour informer ce tiers des informations de la commande concernant la livraison effective des marchandises (par exemple, les conditions de livraison, les équipements de transport nécessaires pour la livraison), ceci pour permettre au prestataire logistique de produire un avis d'expédition à la place de l'acheteur ou du fournisseur.

Lettre de voiture – transport de lots

La lettre de voiture est le document de transport terrestre papier (feuille de route) qui est utilisé dès lors que l'envoi de marchandises est égal ou supérieur à trois tonnes et que la distance parcourue est égale ou supérieure à 150 kilomètres. Le récépissé de transport est utilisé dès lors que l'envoi de marchandises est inférieur à trois tonnes et que la distance parcourue est inférieure à 150 kilomètres.

9] Glossaire

Mouvements et journal des mouvements

Ces deux flux utilisent le message INVRPT.

Le message Mouvements identifie tout événement qui influe quantitativement et/ou qualitativement sur le stock.

La fréquence est variable.

Dans le cas où le message concerne les mouvements réguliers, les messages DESADV et/ou RECADV peuvent être utilisés.

Le message Journal des mouvements est une énumération des mouvements effectués dans une période donnée. Il ne s'agit pas d'un cumul mais d'un récapitulatif.

Ordre de prestation logistique

L'ordre de prestation logistique (HANMOV) est envoyé par un intervenant (par exemple un fournisseur) à l'attention d'un prestataire logistique.

Ce message ordonne d'effectuer des prestations sur des produits détenus mais n'appartenant pas au prestataire. Il permet d'ordonner des prestations et/ou d'éventuels mouvements de marchandises.

Les prestations logistiques couvertes par le message sont la préparation des marchandises pour l'expédition, les opérations de picking

des marchandises, l'emballage et déemballage de marchandises, le marquage et l'étiquetage des conditionnements et le déplacement des marchandises entre deux entrepôts.

Ordre de transport multiple

L'ordre de transport multiple (IFCSUM) est envoyé par un donneur d'ordres / expéditeur à un commissionnaire de transport / mandataire ou transporteur pour donner un ordre de transport ou effectuer une réservation de transport, pour un ensemble d'expéditions et suivant des conditions agréées.

Prestataire logistique

Selon la complexité et le type d'opérations (ou fonctions) réalisées par les prestataires logistiques, plusieurs catégories d'acteurs se dégagent :

- > Les prestataires logistiques qui assurent l'exécution des opérations de logistique physique (transport et entreposage) et dont le système de gestion se limite au suivi de celle-ci pour le compte de l'entreprise cliente ;
- > Les prestataires logistiques qui intègrent à l'offre du prestataire classique un certain nombre de

services allant de la prise en charge d'opérations de manipulation complexe (co-manufacturing, co-packing), à la gestion d'opérations administratives (facturation, commandes) et de gestion de l'informatisation (tracking-tracing...);

- > Les intégrateurs de services logistiques qui se caractérisent par la quasi-absence de moyens physiques propres et dont la spécificité est d'intégrer les prestations de différentes entreprises sous-traitantes (transport, entreposage, opérations à valeur ajoutée...) et d'en assurer la cohérence et la gestion par la maîtrise des flux d'informations qui s'y rapportent.

Il est à noter que différentes appellations anglo-saxonnes caractérisent ces trois catégories. La première et la seconde sont fréquemment regroupées sous le terme de Third Party Logistics (3PL). La troisième correspond à la terminologie déposée par Accenture de Fourth Party Logistics (4PL). Enfin, même s'il reste assez rare et très proche du 4PL, le nom de Fifth Party Logistics (5PL) est attribué à des prestataires de services logistiques qui conçoivent, organisent et réalisent pour le compte d'un donneur d'ordres, des solutions logistiques (notamment en matière de système d'information) en mobilisant les technologies adaptées.

9] Glossaire

Réponse à la demande de reprise

Le message Ordre de retour de marchandises (RETINS) permet à un intervenant d'informer son partenaire de la façon dont les marchandises doivent être retournées. L'émetteur de l'Ordre de retour de marchandises aura été préalablement informé des intentions de son client de retourner les marchandises, par l'envoi d'un message Demande de retour.

Situation de stocks

Flux utilisant le message État d'inventaire (INVRPT). C'est un message échangé entre intervenants pour donner des informations sur les inventaires. Toutes les marchandises, tous les services et tous les lieux définis dans l'état d'inventaire doivent être définis.

Statut de l'ordre

Le statut de l'ordre ou (OSTRPT) est envoyé par le prestataire au donneur d'ordres pour donner le statut d'un ordre. Ce message peut être utilisé pour donner des informations de statut relatives à un message Ordre de prestation logistique (HANMOV) ou un message Instruction de livraison (INSDES) précédemment envoyé.

Statut de transport

Le statut de transport (IFTSTA) permet l'échange d'informations sur le statut de mouvements physiques d'une expédition ou d'unités d'expédition, à tout moment et en tout lieu de la chaîne de transport.

SSCC

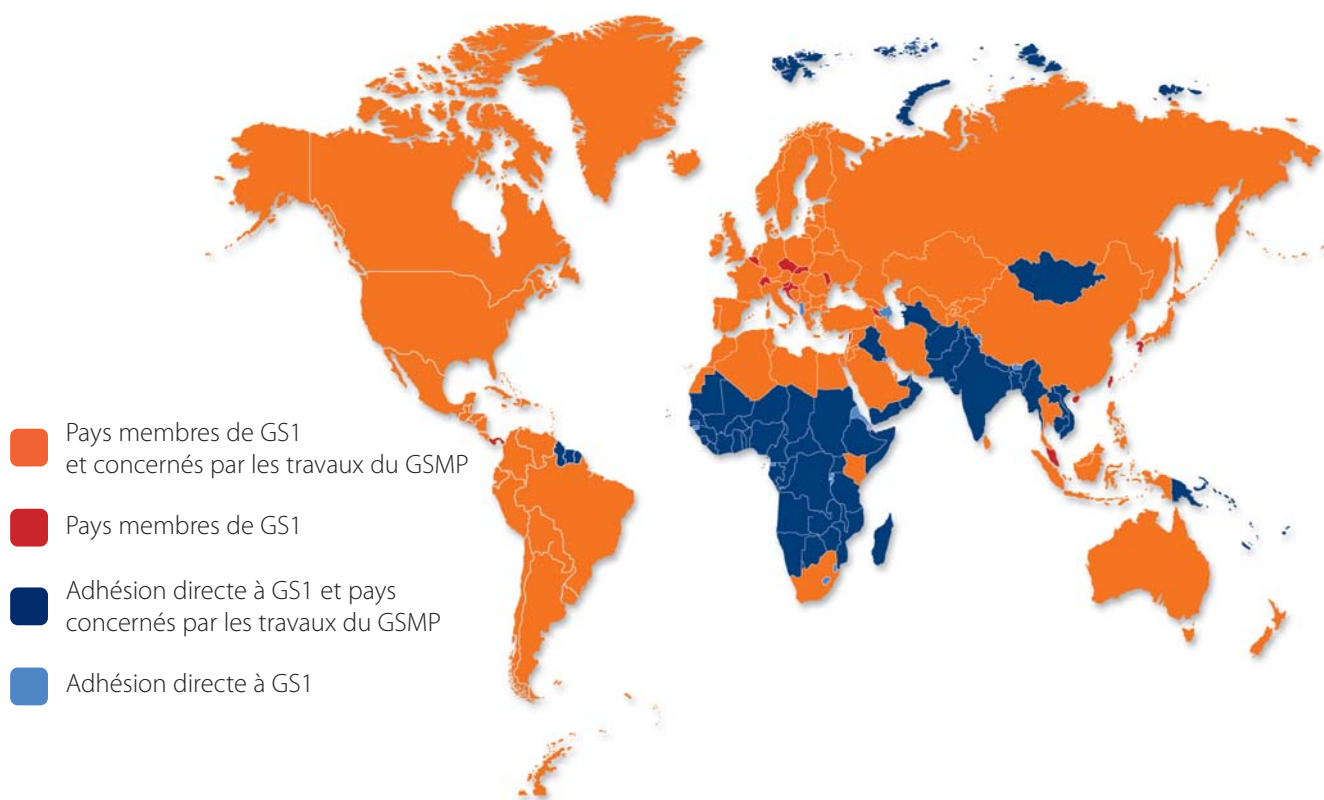
Abréviation de **Serial Shipping Container Code** (numéro de colis). Code international à 18 chiffres dont la structure a été définie par GS1 et permettant d'identifier chaque colis de façon unique. Symbolisé en UCC/EAN-128 sur le colis et transmis dans l'avis d'expédition, il permet d'assurer la traçabilité des produits.

GS1 France, structure de la concertation et de l'innovation technologique

GS1 France, entreprise créée en 1972, est membre fondateur et représentant français de GS1 (anciennement EAN International).

Les travaux élaborés au plan national avec le concours des entreprises sont portés, le moment venu, au plan international dans un des groupes spécifiques d'EAN International.

Ils peuvent aussi être portés au sein d'un des groupes de travail du GSMP (Global Standard Management Process) regroupant tous les pays du monde.



Les missions de GS1 France sont :

> l'étude et le développement des standards, notamment au sein de groupes de travail avec les professionnels concernés. Ceci afin d'élaborer des règles d'usage communes et des documents d'aide à la mise en œuvre des standards EAN•UCC.

> L'assistance auprès des adhérents par le biais de séminaires de formations, de rendez-vous en entreprise, d'assistance téléphonique, de contrôles techniques de codes à barres ou de messages EANCOM/EDIFACT, de relations avec les sociétés de services proposant des outils utilisant les standards EAN•UCC.

> Les actions de communication afin d'assurer la promotion des standards EAN•UCC, notamment par une participation aux salons professionnels, des réunions thématiques, une mise à jour régulière du site web ci-après.

<http://www.gs1fr.org>



France

2 rue Maurice Hartmann
92137 Issy-les-Moulineaux cedex
T +33 (0) 1 40 95 54 10
F +33 (0) 1 40 95 54 49
E infos@gs1fr.org

www.gs1fr.org